

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Le Négociant Canadien

COMMERCIAL, INDUSTRIEL ET FINANCIER.

Vol. I.—No. 17.]

MONTREAL, 1er FÉVRIER, 1872.

[2 PAR ANNEE.

Le Négociant Canadien

PUBLIÉ DANS LES INTÉRÊTS DU
COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE
PARAISANT

LE JEUDI DE CHAQUE SEMAINE.

L. E. MORIN & C^{IE}

Editeurs-propriétaires.

Abonnement \$2 par an.
Annonces - 10 cts. la ligne par insertion.

Chemins de Fer



COMPAGNIE DU
CHEMIN DE FER LE GRAND TRONC
DU CANADA.

1871—ARRANGEMENTS D'HIVER.—1872

Nouveaux chars pour tous les Trains Express

LES Trains partiront maintenant de MONTREAL
comme suit :

ALLANT À L'OUEST.

Express de Jour pour Ogdensburgh, Ot-
tawa, Brockville, Kingston, Belleville,
Toronto, Guelph, London, Brantford,
Goderich, Buffalo, Détroit, Chicago et
tous les points de l'Ouest à 8.00 A. M.
Express de Nuit do do 9.00 P. M.
Train d'accommodement pour Brockville
et les stations intermédiaires 4.00 P. M.
Train Métro pour Kingston do do 6.00 A. M.
Trains pour Lachine à 7.00 A. M., 9.00 A. M., 12.00
(midi) 3.00 P. M., et 5.00 P. M. Le Train de 3.00
P. M. va à la frontière.

ALLANT AU SUD ET À L'EST.

Train d'accommodement pour Island
Pond et les stations intermédiaires 7.00 A. M.
Express pour Boston via Vermont Cen-
tral 9.00 A. M.
Express pour New-York et Boston via
Vermont Central à 3.30 P. M.
Le train de la Malle pour St. Jean et
Rouse's Point, en connexion avec les
trains du Stanstead, Shefford & Cham-
bly et de Jonction des Cantons du Sud
Est 3.00 P. M.
Train de la Malle pour Island Pond,
et les stations intermédiaires 2.00 P. M.
Malle de Nuit pour Qué. oc., Island Pond,
Gorham, Portland et Boston et les Pro-
vinces d'en Bas, arrêtant entre Mont-
real et Island Pond à St. Hilaire, St.
Hyacinthe, Upton, Acton, Richmond,
Sherbrooke, Lennoxville, Compton,
Coaticook et Norton Mills, seulement
à 10.30 P. M.

Il y aura des Chars Dortoirs Palais Pullman à
tous les trains directs de jour et de nuit. Le бага-
ge sera étiqueté pour tout le trajet.

Comme la ponctualité dépend des connexions avec
les autres lignes, la Compagnie ne sera pas responsa-
ble des Trains qui n'arriveront pas et ne partiront
pas des Stations aux heures nommées.

Les steamers *Carlotta* ou *hase* laisseront Portland
pour Halifax, N. E., tous les Samedis après-midi à
4.00 heures p. m. Le confort est excellent pour les
passagers et le fret.

La Compagnie Internationale des Steamers, faisant
le trajet en connexion avec le Chemin de Fer le
Grand Tronc, laisse Portland tous les Mardis et Jendis
à 6.00 heures p. m., pour St. Jean, N.B., etc., etc.

On pourra acheter des billets aux principales sta-
tions de la compagnie.

Pour plus amples informations et l'heure du départ
et de l'arrivée de tous les Trains aux stations inter-
médiaires et au terminus du chemin, s'adresser au
Bureau où l'on vend des billets, à la Station Hon-
aventure ou au Bureau No. 30, Grande Rue St. Ja-
ques.

C. J. BRYDGES,
Directeur-Gérant.

Montréal, 31 Octobre 1871.



JONCTION DU CHEMIN DE FER DES COMTES DU SUD-EST.

1871—Table des Heures No. 2.

Le et après le 6 NOVEMBRE 1871, les TRAINS
partiront comme suit :

ALLANT AU NORD.	Dis	No. 1	
		Malle.	No 3 Fret.
Richford, Vt. Dép.		A. M.	A. M.
Abercorn	23	6.10	6.10
Sutton Flat	8	6.20	6.25
Emerson's	11	6.40	6.55
West Bromo	15	6.50	7.15
Sweetsburgh	18	7.05	7.35
Cowansville	20	7.20	7.50
East-Farnham	24	7.30	8.10
Brigham	26	7.40	8.30
Farnham	29	7.50	8.40
Parnden	29	7.55	...
West-Farnham	33	8.10	9.10
St. Jean		8.45	...
Montréal. Arr.		9.50	...

ALLANT AU SUD.	Dis	No. 2	
		Malle.	No. 4 Fret.
Montréal		P. M.	A. M.
St. Jean		3.00	...
West-Farnham		4.30	...
Farnham		5.15	10.30
Parnden	4	5.20	...
Brigham	7	5.35	11.00
East-Farnham	9	5.45	11.20
Cowansville	13	5.55	11.45
Sweetsburgh	15	6.05	11.55
West Bromo	18	6.20	12.10
Emerson's	22	6.35	12.30
Sutton Flat	25	6.45	12.50
Abercorn	31	6.55	1.20
Richford, Vt. Arr.	33	7.05	1.30

Les passagers du Train No. 1 communiquant à St.
Jean avec les Trains pour New-York, Boston, Rou-
se's Point, etc.

Un change pas de Char de ou pour Montréal.

Les relais attendent aux Stations à l'arrivée des
Trains de Montréal pour toutes places des Cantons
de l'Est.

Les Passagers ont droit de circulation sur les
Trains de Fret.

Les Passagers des Trains venant du Nord
ont droit de circulation sur les Trains allant au Sud.

A. B. FOSTER,

Gérant.

Waterloo, P. Q., 2 novembre 1871.

W. & F. P. CURRIE & C^{IE}.

100, RUE DES SŒURS GRISES,

Importateurs de Fer en Saumon, Fer en Barres,
plaques de Bouilloires, Fer galvanisé, Pla-
ques du Canada, Plaques d'Étain,

TUBES POUR BOUILLOIRES, TUBES A GAZ.

Etain en Lingot.	Rivets.	Marbre Veiné
Cuivre en Lingot.	Fil de Fer.	Ciment Romain.
Cuivre en Feuilles.	Fil d'Acier.	Bois de Portland
Antimoine.	Vitres.	Bois du Canada.
Zinc en Feuilles.	Terrure.	Tuile à Pavé.
Zinc en Lingots.	Terre à brique.	Vases de Jardin.
Plomb en Saumon.	Filet Covers.	Dessus Chambr.
Rouge de Plomb.	Brigues afour.	Fontaines.
	maiso.	

Plans de Plomb. TUYAUX de DRAINAGE,
Tuiles à Pavé Eneaus'ique Patenté, &c.

Manufacturiers de SOFAS, CHAISES, et RES-
SORTS pour Lits. Un stoc considérable toujours en
maiso.

LIGNE ALLAN



Sous contrat avec le Gouverne-
ment Canadien pour le transport
des MALLES du CANADA et
des ÉTATS-UNIS.

1871-72--Arrangements d'Hiver

Les Lignes de cette Compagnie se composent des
vapeurs suivants du premier classe à plein pouvoir,
construits à La Clyde, en fer à double engin.

Vaisseaux.	Ton.	Commandants.
POLYNESIAN.....	4100	[En construction.]
CIRCISSIAN.....	3100	[En construction.]
SARMATIAN.....	3600	Capt. J. Wylie.
SCANDINAVIAN.....	3900	Capt. Ballantyne.
PRUSSIAN.....	3000	Lt. Dutton, R.N.R.
AUSTRIAN.....	2700	Capt. Brown.
NESTORIAN.....	2700	Capt. A. Aird.
MORAVIAN.....	2850	Capt. Graham.
PERUVIAN.....	2600	Lt. Smith, R.N.R.
GERMANY.....	3250	Capt. Trocks.
GASPIAN.....	3200	Capt. Ritchie.
HIBERNIAN.....	3131	Capt. R. S. Waltr.
NOVA SCOTIAN.....	2300	Capt. Richardson.
NORTH AMERICAN.....	1781	Capt. Miller.
CORINTHIAN.....	2400	Capt. Jas. Scott.
OTTAWA.....	1831	Lt. Archer, R.N.R.
ST. DAVID.....	1650	Capt. E. Scott.
ST. ANDREW.....	1432	Capt. H. Wylie.
ST. PATRICK.....	1207	Capt. Stephen.
NORWAY.....	1100	Capt. C. N. Mylius.
SWEDEN.....	1150	Capt. Mackenzie.

Les STEAMERS de la LIGNE DE LIVERPOOL,
(faisant voile de Liverpool chaque JEDI et de
Portland chaque SAMEDI, arrêtant à Loch Foyle
pour recevoir à bord et mettre à terre les Malles et
les Passagers pour l'Irlande et l'Ecosse) doivent être
envoyés de Portland :

Vaisseaux.	Partiront
Hibernian.....	2 Déc.
Moravian.....	9 Déc.
Sarmatian.....	16 Déc.
Prussian.....	23 Déc.
Nestorian.....	30 Déc.
Scandinavian.....	6 Janv.
Hibernian.....	13 Janv.
Moravian.....	20 Janv.
Sarmatian.....	27 Janv.

Les STEAMERS de la LIGNE de GLASGOW
devront faire le voyage entre la Clyde et Portland
pendant la navigation de la saison d'hiver.

Un Chirurgien expérimenté est à bord de chaque
vaisseau. Les cabines ne sont pas retenues à moins
d'être payées d'avance.

Pour fret ou autres détails, s'adresser
A Portland, à J. L. FARMER ou à HUGH & ANDREW
ALLAN; à Québec, à ALLAN, RAE & Co.; au Havre, à
JOHN M. CURRIE, 21 Quai d'Orléans; à Paris, à GUS-
TAVE DOSSANGE, 25 Quai Voltaire; à Anvers, à AUG.
SCHMITZ & Co.; à Rotterdam, à G. P. ITTMAN &
Zoon; à Hambourg, à W. GIBSON & HUGO; à Belfast
à CHARLEY & MALCOLM; à Londres, à MONTGOMERY
& GREENHORN, 17 Gracechurch Street; à Glasgow, à
JAMES et ALEX. ALLAN, 70, Great Clyde Street; à
Liverpool, à ALLAN'S BROS. James Street, ou à

H. & A. ALLAN,
Coin des Rues Youville et Commune.

AVIS.

C'EST de notre pénible devoir d'annoncer le décès
du principal associé de notre maison C. J. CUS-
SACK, Esq., arrivé le 29 ultimo.

Les affaires seront continuées sous le nom et raison
quo ci-devant.

Nous comptons sur la continuation des faveurs du
public.

C. J. CUSSACK & C^{IE},

Marchands de produits et Commissionnaires.

Distillateurs.

DISTILLERIE DE PRESCOTT, ONT.

AVIS AUX MARCHANDS DE SPIRITUEUX.

LES soussignés ont le plaisir d'annoncer au Commerce qu'ils ont complètement renouvelé leurs appareils de distillation et ont introduit les améliorations les plus récentes pour la rectification des esprits de grain, et qu'ils sont maintenant prêts à exécuter les commandes qui seront adressées soit à eux directement ou à leurs agents à Montréal, pour *Alcool à 65 degrés, Esprit-de-Vin à 50 degrés, Whisky de Seigle ou de Malt et Toddy Whisky.*

J. P. WISER & C^{ie}.

Représentés à Montréal par

MORIN & C^{ie}.

24 Rue St. Sacrement.



AVIS.

AVIS est par le présent donné que la Marque de Commerce ci-dessus consistant des mots **GOODERHAM & WORTS, TORONTO** avec DEUX ÉTOILES et les lettres G. & W. le tout inscrit dans DEUX CERCLES OVALES, a été adoptée par la dite Société de **GOODERHAM & WORTS**, et a été dûment enregistrée conformément à l'Acte sur les Marques de Commerce de 1868, dans le but de distinguer certains spiritueux et Bissous de Malt manufacturés par eux dans la dite Ville de Toronto à savoir: **ALCOHOL, WHISKEY DE SEIGLE, WHISKEY DE MALT, TODDY WHISKEY**, et toutes autres Boisson spiritueuses vendues par eux à Toronto, Montréal, et ailleurs dans la Province du Canada. La dite Marque de Commerce est établie sur chaque quart ou Tonne contenant les dits Spiritueux, en la forme et manière de l'entree par le dessein ci-haut.

GOODERHAM & WORTS,

A. & A. B. CHARLEBOIS,

Montréal, Octobre, 1871. Agents.

SPIRITUEUX, BIERES ET PORTER.

LES soussignés informent leurs amis qu'ils viennent de faire de nouvelles et importantes améliorations et altérations à leur Appareil de Distillerie, qui est maintenant en pleine opération et qui leur permettra, à l'avenir, de fournir toute quantité soit en doune soit droit payé de leurs célèbres Spiritueux tout instant en

WHISKY DE MALT

OLD RYE WHISKY

ESPRIT-DE-VINS 50 O.P.

ALCOOL 60 O.P.

qu'ils garantissent être distillés des maltes et grains de la meilleure qualité.

Ils attirent aussi l'attention sur la qualité supérieure de leur célèbres Bieres **INDIA PALE** et autres et sur leur **PORTER** de cette saison, dont on peut se procurer n'importe quelle quantité en fûts ou en bouteilles.

WM. DOW & C^{ie}.

P. S.—Le plus haut prix du marché est toujours payé pour l'Orge, le Seigle, l'Avoine et le Houblon

SHERRY—POLAR, HERMOS-T-CO.

XERES DE LA FONTERA.

PORT—BORGES DE CASTRO,

OPORTO.

LES soussignés ont l'honneur d'informer le Commerce qu'ils reçoivent les commandes qui leur seront adressées pour l'importation des célèbres **VINS** ci-dessus.

Toutes commandes adressées à

MM. HOWARD, SMITH & C^{ie}.

No. 31 rue St. François-Xavier,

MONTRÉAL.

recevront notre attention spéciale.

E. BENDELARI & C^{ie}.

TORONTO.

Marchands de Vins.

JOHN HOPE & C^{ie},

Marchands Commissionnaires

Représentant en Canada:

MM. MOET & CHANDON, EPERNAY.

" **BARTON & GUESTIER, BORDEAUX.**

" **JULES ROBIN & C^{ie}, COGNAC.**

M. M. MISA, XERES DE LA FONTERA.

MM. COCKBURN SMITHES & C^{ie}, OPORTO.

M. FREDERICK VALLETTE, MARSEILLES.

MM. BULLOCH LADE & C^{ie}, GLASGOW.

" **E. & J. BURKE, DUBLIN, Exportateurs de Porter en Bouteilles de MM. H. GUINNESS FILS & C^{ie}, &c., &c., &c.**

N. B.—On accepte les commandes que du Commerce de Gros.

Vins d'Espagne

IMPORTATION DIRECTE.

50 QUARTS EL DOURO (Cinq grappes).

100 " " (Trois grappes).

250 " " PRIORATO CATALUNA.

25 BARRIQUES

25 PIPES

A Vendre par

VILLENEUVE & LACAILLE

343 Rue St. Paul,

(Bâties des Sœurs)

MONTRÉAL.

G. VERLAQUE,

No. 5 Rue St Sacrement

VINS,

LIQUEURS,

CIGARES.

AVIS AUX COMMERÇANTS DU CANADA.

E. GRIN, Propriétaire de Vignobles des céteaux de Roumagnole, entre St. Jean d'Angely et Cognac (France).

Distillerie érigée et fonctionnant depuis 1747.

Entreprit à New York (Etats-Unis) et à Montréal (Canada).

Produits naturels garantis par certificats d'origine.

Reçus par l'Arbitre:

CLARET PUR RAISIN,

VIN BLANC do

C GNAC do de plusieurs âges.

CHAMPAGNE de plusieurs prix.

LIQUEURS SURFINES. Premières marques de France.

AB-INTIE SUISSE,

VERMOUTH.

MOUTARDE DE RAISIN (Produit nouveau).

Bureau et Entreprit chez

O. STE. MARIE & C^{ie},

30 Rue St. Nicholas.

Représenté à Montréal par

VICTOR DUVERGNEAU.

Marchands de Tabac, Cigares, &c.

A. DUBORD & C^{ie}.

IMPORTATEURS DE CIGARES ET MANUFACTURIERS DE TABAC,

En Gros et en Détail

227 & 229 Rue St. Paul, MONTRÉAL.

N. B.—Nous attirons l'attention spéciale du Commerce sur notre tabac en poudre si avantageusement connu dans les Provinces du Canada.

C. FILIATRAULT,

MARCHAND DE TABAC et MANUFACTURIER DE TABAC A FUMER, A CHIQUER et EN POUFRE.

IMPORTATEUR DE

PIPES DE FANTAISIE, CIGARES DE LA HAVANE, &c.,

No. 11 et 13, Place Jacques Cartier, MONTRÉAL, P. Q.

HENRY & C^{ie},

MANUFACTURIERS DE TABACS,

271 RUE ST. PAUL,

MONTRÉAL, P. Q.

L. A. GLOBENSKY & C^{ie},

IMPORTATEURS

PIPES ET FUME DE MER.

PIPES—IMITATION de

PIPES—BOIS.

BLAGUES A TABAC,

POTS do. do.

CIGARES

En Gros,

312 RUE ST. PAUL, MONTRÉAL.

Marchands de Cuir.

A. KEROACK,

NEGOCIANT EN GROS DE CUIRS.

PEAUX,

HUILES, et

MARCHAND A COMMISSION,

555 Rue St. Paul,

MONTRÉAL.

LA SEMELLE PATENTÉE

de

AOE BELLEMEUR,

POUR PRÉSERVER de l'Humidité et du FROID, LES BIEUES de ORGE ET DE POTRINE, cet article est indispensable à tous et spécialement aux invalides, aux convalescents et aux personnes de FAIBLE CONSTITUTION.

C'est le seul préservatif d'efficacité qui existe. En vente chez tous les marchands de chaussures.

LYMANS, CLARE & C^{ie}.

ÉTABLIS EN 1803.

MANUFACTURIERS D'HUILE DE LIN, PEINTURES et MASTIC.

IMPORTATEURS DE DROGUES ÉTRANGÈRES, PEINTURES DE COULEURS,

HUILES ET BOIS DE TEINTURES.

352, 351 et 350, St. Paul Street,

Montréal.

J. L. CASSIDY & C^{ie}.

IMPORTATEURS DE PORCELAINES,

VERRES et VAISSELL.

339 & 341 Rue St. Paul,

BATISSE DES SŒURS, MONTRÉAL.

P. POULIN & C^{ie},

DISTILLATEURS et FABRICANTS de COR-DIAUX, GENIÈVE, Old Tom, VINS DE GINGEMBRE, SIROPS DE FRUITS DE CHOIX, ABSINTHES, EAUX-DE-VIE, WHISKIES, &c., &c.

M. RICHARDS A COMMISSION et Importateurs de VINS, SPIRITUEUX et CI & AI ES.

Bureau et Entreprit: 313 RUE ST. PAUL.

MONTRÉAL

Importateurs de denrées coloniales.

J. HUDON & CIE.,
IMPORTATEURS ET MARCHANDS
 de
DENRÉES COLONIALES, VINS, SPIRITUEUX
 et COMESTIBLES.
 Agents pour la célèbre Eau-de-Vie GIRAUD FRÈRE.
 246, RUE ST. PAUL, et
 199 et 201 DE COMMISSAIRES,
 MONTREAL, P.Q.

GAUTHIER, MAYRAND & CIE.
IMPORTATEURS DE
 VINS, SPIRITUEUX, EPICERIES,
 MARCHANDS DE
 FARINE. LARD, SAINDOUX, etc.
 274 et 281, Rue Des Commissaires,
 MONTREAL.

GAUCHER & TELMOSSE,
IMPORTATEURS DE
 DENRÉES COLONIALES,
 VINS ET SPIRITUEUX,
 MARCHANDS DE
 FARINE, LARD, SAINDOUX, etc., EN GROS
 No. 200 Rue St. Paul et 161 Des Commissaires,
 MONTREAL.
 G. G. GAUCHER. L. W. TELMOSSE.

SENEGAL, CADIEUX & JOLY,
IMPORTATEURS,
 MARCHANDS D'EPICERIES,
 VINS, LIQUEURS, et
 PROVISIONS
 28, RUE ST. PAUL, et
 226 et 227, DES COMMISSAIRES.
 MONTREAL, P.Q.

DESMARTEAU & CIE.
IMPORTATEURS DE
 VINS, LIQUEURS,
 EPICERIES, etc., EN GROS
 231 et 238 RUE DES COMMISSAIRES.
 MONTREAL.

C. MELANÇON.
MARCHAND-EPICIER,
 191 RUE ST. PAUL, MONTREAL.

LA MEILLEURE POUDDRE A BOULANGER
 QUI EXISTE.

Est la seule originale et authentique
ELLE NE DESAPPOINTE JAMAIS.
 Vendue par tous les Epiciers.

Huile de Petrole.

COMPAGNIE CANADIENNE DES TERRES
 ET DE MINES (Limitée)
 Bureau principal: 22 MINING LANE, LONDRES,
 ANGLETERRE.

TRADE MARK.



RAFFINERIE DE PETROLE (STANDARD
PETROLIA), ONTARIO.
 D. CAMPBELL, AGENT,
 13 Halle aux Blés,
 MONTREAL.

ROBERT B. MURRAY,
MARCHAND EN GROS DE PETROLE RAF-
FINÉE, D'HUILES LUBRIQUES, BEN-
ZOLE, GOUDRON, etc.,
 36 Rue Lemoine, MONTREAL.
 Toujours en magasin toutes les meilleures marques
 d'Huiles de Charbon.
 Le plus haut prix payé pour les barils vides.

Garde-magasins.

O. STE. MARIE & CIE.
GARDE-MAGASINS.
 (Warehouses.)

LISTE DE NOS MAGASINS:
 30 St. Nicholas, 2 Magasins et Caves, Entrepôts Nos.
 29 et 77.
 20 St. Sacrement, 1 Magasin et Caves, Entrepôt No.
 92.
 26 St. Sacrement, 1 Magasin et Caves, Entrepôt No.
 92.
 8 St. Eloi, Magasin et Caves, Entrepôt No. 85.
 29 St. Gabriel, 2 Magasins et Caves, Entrepôt No. 78
 et 91.
 19 et 21 Ste. Thérèse, 2 Magasins et Caves.
 13 Du Collège Insp. de Potasse, 1 Magasin.
 6 St. Eloi, 1 Cave.
 37 St. Nicolas, 1 Cave.
 10 et 14 Nazareth, près du Canal. Magasins pour sol,
 co. estibles, etc. etc.

EMMAGASINAGE EN ENTREPOT OU
FRANC DE DROITS.

FRED. CASTLE.
 65, RUE DE LA COMMUNE,
 Vis-à-vis le Bassin du Canal,
 MONTREAL.

Huiles et Peintures.

JOHN McARTHUR & SON,
IMPORTATEURS ET MARCHANDS D'HUILES,
PEINTURES SECHES ET A
L'HUILE, VERNIS, VITRES,
PRODUITS CHIMIQUES,
 Marchandises de Marine, Teintures, &c.,
 18 Rue Lemoine,
 MONTREAL.

R. C. JAMIESON & CIE.,
MANUFACTURIERS DE VERNIS et D'IMI-
TATION DE LAQUE DE CHINE.
 IMPORTATEURS
 D'HUILES, PEINTURES, COULEURS, THE-
 REBENTINES, etc., etc.
 No. 3 Halle aux Blés et No. 6 Rue St. Jean,
 MONTREAL.

Importateurs de Nouveautés.

THOMAS, THIBAUDEAU & CIE.
IMPORTATEURS DE MARCHANDISES SECHES
 En Gros Seulement, No. 330, Rue St. Paul.
 THOMAS, THIBAUDEAU & CIE. Montréal,
 THIBAUDEAU, THOMAS & CIE. Québec, MONTREAL.
 THOMAS & THIBAUDEAU, Manchester.

S. GELINAS,
IMPORTATEUR,
 No. 282 RUE ST. PAUL.
 Coin des Rues
ST. GABRIEL et ST. PAUL,
 MONTREAL.

FRANÇOEUR & GIROUX,
IMPORTATEURS
 DE
NOUVEAUTÉS FRANÇAISES,
ANGLAISES
 et
AMERICAINES
 7 & 9, RUE ST. LAURENT,
 MONTREAL.

M. TRESTER,
IMPORTATEUR DE MARCHANDISES
ALLEMANDES, FRANÇAISES ET BELGES.
 IMPORTATEUR
 D'ARTICLES pour FUMEURS, TELS QUE PIPES
 EN ECUME DE MER, BLAGUES, PIPES
 EN BOIS, etc., etc., et de
 CIGARES de la HAVANE et d'ALLEMAGNE.
 M. T. tient toujours un assortiment des plus
 complets et des plus variés de jouets d'Allemagne,
 d'articles en cuir, sachets, etc.
 Entrepôt—288 & 390, RUE ST. PAUL,
 MONTREAL.

Hotels.

HOTEL RIVARD,
 No. 64 RUE ST. GABRIEL, MONTREAL.
DES VOITURES transporteront les voyageurs des
 bateaux et des chemins de fer à l'Hôtel.
 Table des mieux servis.

Librairie et Relleuro.

CHARLES PAYETTE,
LIBRAIRE-RELIEUR,
 250—RUE ST. PAUL—250
 Vis-à-vis la Rue St. Vincent,
 MONTREAL.

Courtiers.

MORIN & CIE.,
COURTIERS ET COMMISSIONNAIRES
 POUR L'ACHAT ET LA VENTE DE
 COMESTIBLES,
 EPICERIES, SPIRITUEUX
 ET
 DENRÉES COLONIALES,
 27 No. 24 RUE ST. SACREMENT, MONTREAL.

A. & A. B. CHARLEBOIS,
COURTIERS de DENRÉES COLONIALES,
 et
 AGENTS POUR LA DISTILLERIE.
GOODERHAM & WORTS,
 TORONTO,
 16, RUE ST. SACREMENT,
 MONTREAL.

J. P. COX,
COURTIER EN THÉ,
 HUILES,
 EPICERIES,
 et
 DENRÉES COLONIALES,
 Coin des Rues
 ST. SACREMENT ET ST. NICHOLAS,
 MONTREAL.

AUX MARCHANDS.
 Le sousigné se chargera de la vente et de l'achat
 de toute espèce de grains et de sol à commission,
 moyennant 2 par 100.
 Remises faites sans retard dans tous les cas.
P. RIVARD,
 No. 64 Rue St. Gabriel, Montréal.

D. P. BEATTIE,
NÉGOCIANT ET COMMISSIONNAIRE.
 MARCHAND EN GROS DE
THÉ, SIROP ET MELASSE,
 Seul Agent pour la Puissance du Canada de
 Messrs. OFFLEY, CRAMP & FORRESTER, OPORTO.
 CHAMP, SUTER & CIE., CADIZ.
 FORRESTER & CIE., BORDEAUX.
 Agent pour la Tannerie de New Glasgow JOHN HALL
 & Fils, Manufacturiers de CUIR A SEMELLE.
 17 Rue St. Sacrement,
 MONTREAL, P.Q.

BUREAU D'AGENCE.
MR. GEORGE E. MAYRAND a l'honneur d'in-
 former le public qu'il se charge de toutes espèces
 de
COLLECTIONS ET D'AGENCES
 pour les campagnes, ainsi que du règlement des
AFFAIRES EN FAILLITES.
 BUREAU—No. 23 Rue Notre Dame, MONTREAL.
 Bonnes références.

LE BULLETIN DE NEW YORK

JOURNAL FINANCIER, COMMERCIAL
ET D'EMIGRATION
 PARAIT TOUS LES LUNDIS.
ABONNEMENT POUR LE CANADA
 Un an.....\$8.00
 Six mois..... 4.50

Les communications relatives au journal et les
 remises de valeurs devront être adressées au Direc-
 teur du Bulletin de New York, 48 Broad Street, ou au
 Bureau du Négociant Canadien, bâties de la Gazette
 à Montréal.

REVUE COMMERCIALE

Pour la semaine finissant le 31 Janvier 1872.

Nous n'avons rien de nouveau à signaler dans le marché aux farines ou aux céréales qui est toujours très-calme. Les nouvelles d'Europe n'induisent aucunement à la spéculation, et la demande locale est sans importance. Dans les provisions, particulièrement dans le lard, les affaires sont restreintes par la modicité des stocks en disponibilité et la divergence d'opinion entre vendeur et acheteur pour le livrable. En épicerie, à part quelques placements de thé, il ne s'est rien fait pendant la huitaine. Les spiritueux de la distillerie de Prescott gagnent ou favorisent tous les jours et on signale le placement d'assez fortes quantités depuis quelques jours. Le commerce de ferronnerie fait exception cet hiver et la hausse régulière qui s'est établie sur les marchés d'Europe et plus particulièrement de l'Angleterre, donne une activité inaccoutumée à cette saison de l'année à cette branche de commerce. L'industrie métallurgique dans notre pays progresse et se développe avec rapidité en conséquence de la demande extraordinaire qui existe pour le fer et l'acier par toute la terre, et nous espérons que nous ne sommes qu'au commencement du temps qui est arrivé pour le développement de nos immenses richesses minérales. On parle aussi de l'établissement de manufactures de laine et de coton, et on mentionne certaines localités qui ont offert aux promoteurs de ces entreprises de les exonérer de toutes taxes municipales pendant vingt ans, s'ils consentent à élever leurs usines dans leurs villages. La navigation n'est pas non plus inactive et partout on se prépare pour les affaires du printemps.

NOUVEAUTÉS (Dry Goods).—Chaque convoi de fret qui arrive de Portland nous apporte de fortes quantités de marchandises européennes. Nos maisons d'importations sont généralement fort occupées à ouvrir leurs bâtiots et à étaler leurs marchandises nouvelles. Les assortiments seront au complet dans quelques semaines, quand nous nous attendons à voir s'établir un bon courant d'affaire pendant quelques mois. La modicité des stocks entre les mains des détaillants et la hausse sur plusieurs marchandises que nous avons signalées dans notre dernière revue, donnera probablement beaucoup d'entrain au commerce de nouveautés.

Nous empruntons au *Bulletin de New York* la revue suivante du commerce de nouveautés en cette ville :

Il s'est manifesté cette semaine une assez vive surexcitation sur le marché des tissus de coton, par suite d'une hausse sur quelques-unes des principales qualités de blanchis et d'écrus. Les fluctuations ont été assez fortes, et la tendance générale semblait être favorable à des prix plus élevés. Ce chiffre des affaires est encore relativement assez restreint, par suite de l'irrégularité des cours, mais la demande pour la place et pour l'intérieur s'est quelque peu accrue. Le mouvement se dessinera probablement dès que les cours actuels seront mieux établis. Vers la fin de la semaine, on remarque la présence sur le marché d'un plus grand nombre de négociants de l'intérieur; la majorité d'entre eux se montrent encore très-réservés. En somme, tout le monde semble d'avis que la saison prochaine sera prospère, parce que la situation financière du commerce des *Dry Goods* pris dans son ensemble n'a jamais été meilleure qu'aujourd'hui, et parce que, d'un autre côté, les consommateurs de toutes les parties du pays sont généralement en position de faire librement leurs achats.

TISSUS DE COTON INDIGÈNES.—La demande est assez active pour les tissus fins blanchis et écrus, mais les ventes sont encore restreintes parce que les principales maisons ne cherchent pas à activer le mouvement. Les acheteurs de

deux gros ont fait quelques acquisitions qui ont suffi pour accentuer la fermeté des prix. Comme nous l'avons dit au commencement, plusieurs marques d'écrus ont haussé depuis notre dernière revue, et le ton général du marché, pour les tissus de coton est favorable à des prix plus élevés. Pour les tissus de couleur, la demande s'accroît. Les jaccons sont recherchés aux cours plus élevés que nous cotons; les assortiments des marques préférées sont restreints. Les cotons croisés pour corsets restent fermes avec des demandes modérées, et des prix sans changements. Les molletons sont peu recherchés, et les prix de ces articles, nominaux. Les indiennes se vendent librement aux prix cotés, mais il n'y a pas d'animation. La bonneterie de coton est très-active. Il y a des commandes importantes pour livraison future; la hausse est probable.

TISSUS DE LAINES INDIGÈNES.—Il se manifeste une certaine activité sur les bonnes qualités de casimirs légers de fantaisie pour printemps, mais la demande n'augmente que lentement, parce que les maisons de confection sont bien approvisionnées, tandis que les marchands de l'intérieur n'ont pas commencé leurs achats. Les qualités moyennes et inférieures se vendent assez librement, à des prix un peu plus élevés que ceux de la saison dernière. Les draps sont calmes, mais fermes, et on semble d'avis que la hausse se fera, lorsque la saison sera un peu plus avancée.

La bonneterie de printemps—gilets et caleçons de mérinos,—est demandée à des prix satisfaisants. Les flanelles sont lourdes et les prix nominaux.

La saison dernière n'a pas été bonne pour les fabricants de tissus de laines indigènes, et la situation ne paraît pas devoir s'améliorer pour eux. Beaucoup de manufactures ont déjà cessé de fabriquer certaines marques d'étoffes légères. C'est le résultat du prix élevé des laines, dont la consommation s'est accrue assez rapidement depuis quelque temps, pour que la production des tissus, aux cours actuels, soit peu rémunératrice. Il devient aussi de plus en plus difficile pour les petits fabricants de lutter contre les grandes compagnies dont les ressources s'accroissent mieux avec l'état de crise actuel.

TISSUS ÉTRANGERS. L'offre continue à être peu considérable, excepté pour les articles de consommation usuelle qui se vendent librement. Les étoffes de fantaisie pour robes sont assez recherchées; mais les importateurs ne font pas d'offres considérables, par suite de la difficulté qu'ils rencontrent encore pour établir les prix sur une base satisfaisante. Les premières ventes aux enchères contribueront beaucoup à régulariser les cours, et dès qu'une de ces ventes aura lieu, les affaires s'amélioreront probablement. Les toiles s'écoulent facilement à des prix plus satisfaisants.

SOIERIES.—Les fortes importations de soies noires de Lyon et d'autres provenances, qui ont été le résultat de la guerre de France, ont empêché l'attention de se porter sur les soieries de fabrication américaines. Certaines marques, dans les qualités à bon marché, sont égales à l'article importé. "L'United States Reporter" cite notamment des serges de soie, de satins de Chine, des soies pour gilets et des soies rayées de fantaisie, fabriquées par M. P. Givernaud, à Hoboken, et qui commencent à trouver leur écoulement sur le marché américain. Les progrès rapides de l'industrie des soies aux États-Unis sont très-remarquables, mais il faut dire aussi qu'on les doit surtout au caractère entreprenant de fabricants français et suisses, qui se sont établis depuis quelques années dans le pays.

LAINES.—Les recettes de laine de provenance indigène ou étrangère sont à peu près nulles sur notre place. Dans la Province d'Ontario, les quelques lots qui s'offrent sont accaparés pour les fabriques locales. La grande laine si recherchée pour les manufactures des États-Unis est rare, et il n'y a pas le moindre doute qu'elle sera accaparée à des prix en hausses aussiôt qu'elle fera son apparition sur nos marchés provinciaux. Les recettes sur le marché de Boston pour la semaine finissant le 25 courant ont été de 2393 balles de provenance indigène et 685 balles de provenance étrangère, contre 4009 balles de pro-

venance indigène et—balles étrangères pour la même période l'année dernière. Les ventes pendant la semaine ont été de 1600000 livres de laine domestique et de Californie et de 1100000 livres de laine étrangère.

Le marché a été marqué par une grande activité pendant la semaine et les placements forment un total de près de 3000000 livres, dont une grande partie aux manufacturiers qui voient leur stock réduit au minimum.

Les ventes de toisons domestiques n'ont pas été considérables en conséquence des hauts prix auxquels elles sont tenues, qui les rendent comparativement plus chères que les laines de toison importées ou les laines étirées.

On signale les placements suivants :

LAINES ÉTRANGÈRES.—10000 lbs super à 66½ c; 1000 peignées à 77½ c; 5000 lbs super 77 c; 3000 lbs do 74c; 3000 lbs extra 67c; 14500 lbs super 70c; 6000 étirées et peignées du Canada à 76½ c; 3000 lbs d'agneau 67c; 15000 lbs super 76c; 10000 lbs do 71c; 20000 lbs Etats de l'Est 80c; 6000 lbs Canada 75c; 12000 lbs Etats de l'Est, super 80c; 12000 extra 69c; 13000 super 67c; 8000 lbs 65c; 5000 lbs extra 63c; 6000 lbs do 72c; 5000 lbs do 71c; 20000 lbs super 65c à 68; 5000 lbs do 72½ c; 10000 lbs do 75c; 43600 lbs do 70c à 72½ c; 3500 lbs No. 1 à 65c; 4000 lbs californie 55c 13000 lbs super 69c à 80c; 3500 lbs extra 69 à 70c; 155000 lbs super et extra 75c à 85c; 9000 lbs super 71c; 1000 lbs extra 82½ c.

ÉTRANGÈRES.—9000 lbs étirées du Cap. 70c; 2500 lbs du Cap. 43c; 22000 lbs à 42½ c et plusieurs autres ventes à prix non divulgués.

FERRONNERIE.—La hausse régulière par continuation sur les métaux et les objets manufacturés sur le marché anglais cause une activité inaccoutumée dans les ferronneries à cette saison de l'année. La spéculation opère libéralement dans la fonte et on a signalé après la publication de notre dernier numéro le placement de 1000 tonnaux à prix non divulgué. Il est douteux qu'on puisse aujourd'hui répéter les achats aux prix de la semaine dernière, et il faut voir une hausse sur les cours de nos prix courant que nous n'avons pas changés en l'absence de récentes transactions. Les stocks de tôle et de fer blanc sont très réduits.

Dans les États-Unis les manufacturiers ont avancé notablement le prix des articles manufacturés. Les fabricants de poêle de New Jersey et de la Pensylvanie orientale ont haussé leurs cours de dix pour cent. Nous signalons aussi une hausse sur certaines serrures. Les fabricants de coutellerie ne se sont pas encore entendus sur la hausse qu'ils ont discutée en assemblée. La hausse sur les haches est de 50 centins la douzaine. Les clochettes ont subi une hausse considérable.

Le *Telegraph* de Sheffield rend le compte suivant sur l'état du commerce de cette place :

La coutellerie est très occupée et a beaucoup à faire pour le présent, mais on entretient des doutes sur le futur qu'on ne voit pas aussi en beau que les apparences nous promettaient il y a quelques temps. Il se fait encore beaucoup d'affaires dans les limes, mais il est évident que la hâte pour l'exécution des commandes se ralentit. La hausse sur les prix du coke et du charbon se continue. Le charbon pour engins qui s'achetait l'été dernier à 3/4 se vend maintenant 6/3, tandis que le charbon ordinaire dont on se sert dans les fournaux à roulage a augmenté de 6/3 à 11/3 par tonneau. On s'attend à ce que la hausse de £1 à £2 par tonneau va encore s'établir prochainement sur le prix du fer et il

n'est pas étonnant, sous ces circonstances, que les manufacturiers achètent le plus possible. On s'attend à une demande extraordinaire de matériel pour chemin de fer de la France, pour réparer les dégâts causés par la dernière guerre.

CUIR.—Le marché est mieux approvisionné de cuir à semelle et la demande moins active que pendant les derniers mois de l'année. Les affaires en général sont calmes en conséquence de la divergence d'opinion entre détenteurs et acheteurs. Ces derniers n'opèrent qu'au jour le jour espérant faire tomber les prix par leur abstention d'opérer sur une plus grande échelle. Les peaux de moutons de couleur sont rares et en bonne demande.

Le Congrès américain a donné audience le 26 courant à une délégation représentant les fortes maisons des Etats du Massachusetts, New-York, New-Jersey, Pennsylvanie, Delaware et Maryland. Plusieurs manufacturiers de ces Etats sont tanneurs de peaux de chèvres et de moutons et s'opposent à l'abolition ou même à la réduction du droit actuel sur le cuir, et dans un mémorial soumis au comité ils ont déclaré que le produit de leur industrie se montait à au delà de vingt millions de dollars annuellement et donnait de l'emploi à cinquante mille ouvriers. En plaçant leurs marchandises sur le marché, ils paient de quatorze à dix-sept dollars par semaine aux ouvriers ordinaires et vingt-un dollars par semaine aux ouvriers les plus habiles; tandis que la même marchandise se produit en France et en Allemagne par des ouvriers qui gagnent de quatre à six dollars par semaine, et ils concluent en demandant protection contre la main-d'œuvre si à bon marché de l'Europe.

CHAUSSURES.—Nous n'avons rien de bien nouveau à signaler dans le commerce des chaussures. Les manufacturiers se préparent activement pour les affaires du printemps. Les commandes arrivent plus nombreuses qu'à l'ordinaire à cette saison de l'année, mais elles ne sont pas considérables. Les cours n'ont subi aucun changement.

FOURRURES.—Les affaires commencent à se sortir du calme qui s'établit régulièrement au temps des fêtes et reprennent leurs cours ordinaires. On doit voir les pelletteries en hausse sur les derniers cours que nous avons signalés. On les cote fermes aux prix suivants: renard croisé \$4; renard rouge \$1.20 à \$1.50; martre \$1.50 à \$2; les foncées manquent; vison \$3.50 à \$4; peaux d'ours \$7 à \$10; loup-cervier \$1.50; Pécan \$5 à \$6; castor \$1.40 à \$1.60 par lb; chat sauvage 40c à 50c; bête-panote 25c à 50c; loutre \$6 à \$8.

La Compagnie de la Baie d'Hudson annonce que leur vente annuelle du printemps aura lieu le 4, 5 et 6 mars prochain à Londres, Angleterre. La collection des fourrures et pelletteries est moindre qu'à l'ordinaire.

POIN ET PAILLE.—Le marché depuis quelque temps a été très bien approvisionné et les prix ont en conséquence reculé. On cote le foin qualité ordinaire à supérieure \$10 à \$14 par 100 bottes ou \$13.50 à \$18.50 par tonneau et la paille \$6 à \$7 par 100 bottes ou environ \$8 à \$10 par tonneau selon qualité.

À Toronto le marché est assez bien approvisionné. On cote le mil \$17 à \$22 par tonneau et le trèfle \$15 à \$16. La paille est rare et se vend de \$10 à \$15 par tonneau.

GRAINE DE TRÈFLE.—Manque sur notre place. **GRAINE DE MIL.**—Très recherchée. Recettes presque nulle. Cote nominale \$2.60 par 50 lbs.

GRAINE DE LIN.—En bonne demande et trouve preneurs à \$1.50 par 60 lbs. Recettes très légères depuis le commencement de l'année.

BLÉ.—Pas de transaction sur notre place.

AVOINE. Affaires locales et pour la consommation seulement 33c à 35c par minot.

ORGE.—Aucune transaction sur la Halle aux B.és. Les distilleries achètent les qualités convenables qui sont apportées sur le marché par la culture de 55c à 60c par 50 livre.

POIS.—Nous n'avons aucune transaction importante à signaler. Les quelques lots qui s'offrent sur le marché trouvent preneurs de 86c à 87c par 60 lbs.

FARINE DE BLÉ.—Les nouvelles d'Europe ne sont pas de nature à induire à la spéculation. La boulangerie seule opère sur une petite échelle et pour ses besoins journaliers.

Nous référons à notre liste de prix courants pour les cours à la clôture.

COMESTIBLE.—Lard en barils.—La modicité des stocks en disponible restreint considérablement le volume des affaires. Le stock de "vieux mess" se réduit à 100 barils qui sont fermement tenu à \$16. Le mess nouveau est en bonne demande et tous les lots en disponible ont trouvé preneurs de \$15.50 à \$15.65, tenu maintenant à \$16. Les salaisons éprouvent beaucoup de difficultés à se pourvoir de pores abuttes de qualité désirable pour convertir en lard mess qui est le plus demandé pour la consommation des chantiers. Nous signalons le placement de 100 barils de vieux primo à \$9.50.

PORCS ABATTUS.—Le marché est mieux approvisionné qu'au commencement du mois et les prix ont quelque peu fléchi. Les bonnes moyennes sont recherchées pour les salaisons et celles de pas moins de 250 lbs ont trouvé preneurs pendant la semaine à \$5.75. Les moyennes d'au dessous de 200 lbs ne commandent guère plus que \$5.50 pour 100 lbs. et sont généralement acceptées par la charcuterie. Le marché clôture faible et si les recettes se continuent sur le même pied que pendant la dernière quinzaine nous aurons probablement à signaler une baisse sur notre place.

À Toronto le marché était faible avec forte tendance à la baisse. On signalait des ventes de \$1.25 à \$5 par 100 lbs.

SAINDOUX.—Le marché est mieux approvisionné depuis le commencement de la fabrication des salaisons. La demande est entièrement locale et sans importance. La spéculation n'a pas encore commencé à opérer. On signale le placement de 100 tinettes à 10c avec offre à livrer au même prix. Le saindoux brut est de défiance difficile et les salaisons sont forcées de fondre pour leur propre compte.

BEURRE.—Le marché est surchargé de qualité inférieure qui est de défiance très difficile, tandis que celui de choix est très recherché. On cote ce dernier 21c à 23c et le premier 12c à 15c. Jamais le besoin d'une inspection obligatoire ne s'est fait sentir autant que cette année. Nous avons tout lieu de croire que nous l'aurons à la prochaine session.

Nous voyons par nos échanges qu'il y a un bill devant la Chambre de l'Etat de New-York qui pourvoit à mettre fin à l'usage de quarts de seconde main pour encaquer le sucre et les farines sous peine d'une pénalité de \$200 pour chaque offense et un emprisonnement de six mois. Ne pouvons-nous pas à meilleur droit défendre l'usage des tinettes de seconde main dans notre pays et mettre fin à la coutume absurde de remettre les tinettes aux fermiers lorsque on achète le beurre. Il n'y a qu'en Canada que cette coutume existe.

ÉPICERIES.—Les affaires dans les épiceries ont été extrêmement calmes pendant la huitai-

ne qui vient de s'écouler et nous n'avons aucun changement important à signaler.

CAPÉ.—Aucune demande pour cette fête qui reste parfaitement soutenu en conséquence de la modicité des stocks et des avis favorables de l'étranger. Nous ne faisons aucun changement dans nos prix courants.

A New-York le marché pour le café du Brésil est très ferme avec un bon courant d'affaires. Les acheteurs cèdent plus facilement à la hausse qui s'est établie, mais sous les circonstances actuelles les détenteurs ne témoignent aucun empressement à écouler leurs stocks. On signale la vente de 4000 sacs par le Mozart; 1524 sacs par Erié et 659 sacs pour le Wavelet. Les cours en or et en entrepôt sont comme suit pour le café de Rio: cargaisons ordinaires 16c à 16c; fair 17c à 17c; good 17c à 18c et prime 18c à 18c.

Nos dernières circulaires d'Europe disent que le marché pour cet article est resté fermement soutenu depuis huit jours et même, sur quelques places, où l'approvisionnement est fortement réduit, les prix ont éprouvé une nouvelle avance.

À Liverpool, les prix ont haussé de 1 à 2 sh. depuis huit jours, et malgré cette hausse, il y a seulement peu de marchandises offertes en vente.

À Anvers, la fermeté s'est encore quelque peu accentuée cette semaine, grâce aux avis favorables des pays de production. Les transactions sont toujours fortement entravées par la modicité des stocks disponibles, ce qui force les consommateurs à se contenter des quelques petites parties qu'ils peuvent trouver en secondes mains.

Les cafés Java, sur les bons avis de la Hollande, ont été particulièrement recherchés, cette semaine, et toutes les parties éparées, auprès de divers détenteurs, ont été enlevées à des prix en hausse progressive.

En France, les transactions n'ont pas dépassé les besoins courants de la consommation; toutefois, les prix restent parfaitement soutenus.

À Hambourg, le marché a été très animé et nous avons vu se conclure plusieurs affaires, tant en disposition qu'à livrer, à des prix en hausse. La demande continue toujours bonne et le marché clôture en tendance ultérieure à la hausse.

ÉPICERIES.—Rien de nouveau à signaler dans les épices qui restent sans changement.

À New-York, le marché est extrêmement calme. On y cote le poivre de Sumatra à 17c à 17c en or et 1c celui de Singapore, gingembre d'Afrique 9c à 10c en or; noix de muscade 97c à 1.00, piment 5c, clous de girofle 6c; canelle 21 à 21c en or et en entrepôt.

Les enchères tenues cette semaine à Londres, en ces divers articles, ont été passablement calmes.

Le poivre est moins ferme; 2,443 sacs ont été offerts et vendus en partie: Côtes Orient: pous-sièreux à 5d; Côtes Occident: beau à bon 5d à 5d; le restant retiré à 6d; le poivre de Singapore a été vendu à 6d et l'avarié de 5d à 6d; poivre de Cochon, avarié, vendu de 5d à 5d et poivre noir Malabar, mi-lourd, de qualité moyenne, retiré à 6d.

Le poivre blanc est soutenu: 193 sacs ont été vendus: commun de 11d à 11d; bon et brun de 12d à 13d et un lot supérieur à 1s 4d. Le piment est en nouvelle hausse.

À Liverpool, les affaires ont été calmes; on y a vendu 120 sacs poivre noir de Singapore de 5d à 7d.

En Hollande, de même qu'en Belgique, les

demandes ont été calmes et presque pas d'affaires n'ont été conclues depuis huit jours.

HUILES.—L'huile de morue a été offerte en assez forte partie pendant la huitaine et on signale le placement de quelques lots de 50c à 51c. Les huiles de lupin marin sont complètement négligées. L'huile d'olive est calme de même que celle de ricin. Les huiles de lin qui ont été dernièrement accaparées par la spéculation sont tonnes en hausse. On cote bouillie 82c à 85c et crue 77c à 80 par gallon.

HUILES DE GRAINES.—A Londres, l'huile de lin est inactive et sa cote actuellement 33 liv. 5s à 35 liv. 10s pour disponible; sur livraison, il y a peu de disposition à vendre et la cote est nominale de 39 liv. 15s à 34 liv. L'huile de colza est en baisse: brune anglaise disponible et livable sur les 4 premiers mois 41 liv.; sur les mois d'été on cote nominale 43 liv. et de septembre à décembre 42 liv.

A Hull, l'huile de lin est calme; disponible sur ce mois 33 liv. à 33 liv. 2s 6d; janvier à avril 33 liv. 10s; mars à juin, 33 liv. 15s à 34 liv.

PÉTROLE.—Les affaires dans le pétrole raffiné sont très calmes et les offres sont plus considérables que la demande. Le marché est faible clôturant de 32c à 33c pour qualité ordinaire au char et 35c à 37c en petits lots.

RIZ.—La modicité des stocks restreint les opérations sur une grande échelle: le commerce local n'empêche que pour ses besoins réguliers. Les cours sont réguliers \$4.40 à \$4.50 pour bon ordinaire.

Les affaires en ce grain ont été à peu près nulles depuis huit jours en Europe et les prix sont faiblement soutenus. En Hollande, il ne s'est rien traité, pas plus qu'en Belgique, où le Nécransio est encore nominale tenu à fl. 61 entrée par 50 kil.

A Londres, on a vendu cette semaine 4,500 sacs Madras de 10s 1½ à 10s 3d et 400 tonn., 1,100 sacs Bengale de 8s 9d à 9s 3d.

A Liverpool, il s'est traité 600 t. Moulmain à 10s 6d; 200 t. Nécransio à 10s 3d et 1000 sacs Rangoon, légèrement avarié, à 10s 4½d.

A Bêlme, les affaires ont été nulles et les prix sont nominale sans variations.

SPRITUEUX.—Les spiritueux étrangers ont été très calmes pendant la semaine qui vient de s'écouler, néanmoins les cours restent parfaitement soutenus. Les spiritueux domestiques ont été passablement recherchés et on signale d'assez fortes ventes d'esprit de vin (highwine,) de la distillerie de Prescott et de whisky de seigle de même provenance le premier à 47c en douane ou \$1.42 acquitté et le dernier à 30c en douane ou 77c acquitté. Il n'y a pas de changement dans l'esprit de vin de Toronto.

Les journaux de France reçus par dernier courrier s'expriment comme suit sur les vins et spiritueux:

Le même calme déjà signalé depuis plusieurs semaines continue à régner sur les transactions de liquides dans tous les départements vinicoles de France; les renseignements qui nous arrivent de toute part ne nous laissent aucun doute à ce sujet.

L'offre est supérieure à la demande dans les lieux de production et cependant la baisse n'a pas fait, quant aux vins, de progrès sensibles, surtout pour les vins vieux, dont les prix se maintiennent généralement assez fermes, notamment les 1870.

Les marchés des Deux-Charentes sont loin d'avoir leur animation ordinaire. Les eaux-de-vie de la récolte dernière commencent cependant à être mieux demandées: quant à celles

de 1870, elles sont toujours assez recherchées. Voici les prix moyens d'après les derniers marchés de Cognac, Jonzac, Saintes et Barbézieux:

	1869	1870	1871
Grande Champagne....	113 "	110 "	100
Petite Champagne....	102 "	96 "	85
Fins bois (Borderies)...	98 "	94 "	80
Très-bons bois.....	96 "	88 "	75
Bons bois ordinaires....	90 "	84 "	73

(Le tout par hectolitre à 60°), au comptant, sans logement.

A la Rochelle les cours des eaux-de-vie sont stationnaires. Le commerce de Bordeaux les achète comme suit, aux commissionnaires rochelais:

	1870	1871
Roche la..... fr.	86	76
Aigrefeuille.....	88	78

Le tout logé et rendu à quai à Bordeaux, à 30 jours, sans escompte.

Les cotes de l'eau-de-vie d'Armagne restent les mêmes que celles indiquées dans notre dernier bulletin. On a payé ces eaux-de-vie aux conditions ordinaires de logement et de transport avec les prix ci-après, savoir:

	1870	1871
Bas-Armagne (Hect).... Fr.	77 50	73 00
Ternérze.....	74 50	70 00
Haut-Armagne.....	71 00	67 00

DOMMAGE À UNE CARGAISON DE CAFÉ PAR LES RATS.

Le comité d'arbitres de la Chambre de Commerce des importateurs et des épiciers de New-York vient de rendre le jugement ci-dessous dans une affaire qui leur a été soumise:

Un importateur avait vendu une cargaison de café de Rio "parfait ou avarié," "sous voile." Par le contrat les acheteurs devaient avoir le bénéfice de l'assurance maritime, un mois d'emmagasinage, labeur, assurance contre le feu ainsi que l'évaluation par les autorités douanières, mais devaient payer les frais de nettoyage. Quand la cargaison fut déchargée on découvrit qu'elle avait été fortement endommagée par les rats, ce qui nécessita de fortes dépenses. La question soumise aux arbitres était de savoir sur qui devait retomber la perte, sur le vendeur ou sur l'acheteur?

Après l'audition des témoins, le comité rendit le jugement suivant:

Considérant que le dommage causé par les rats à une cargaison de café vendue "sous voile" à bord du vaisseau et pendant le voyage n'est pas un risque prévu en contractant une vente soit de la part du vendeur, soit de la part de l'acheteur, même lorsque vendu selon la coutume de "parfait ou avarié" à un prix uniforme ou devant être pris "tel quel et avec tous les bénéfices," et sans aucune réclamation contre le vendeur, avec le seul risque assigné et prévu généralement par les conditions ci-dessus, qui embrassent seulement ce qui est entendu par les dangers de la mer, c'est-à-dire, dommage ou détérioration incidente au voyage, couvert ou non par une police d'assurance.

Jugeons: que le dommage causé par les rats n'était pas un risque prévu, mais provenant du mauvais état du vaisseau avant l'embarquement de la cargaison ou par la négligence du capitaine est un sujet de juste réclamation contre le vaisseau tel que jugé par nos cours de justice; et il incombe à l'importateur ou au vendeur de présenter leur réclamation et d'en collecter le montant des agents ou des propriétaires du vaisseau après s'être assuré du montant

des dommages, ce que négligeant de faire, le vendeur n'aura pas de recours contre l'acheteur hormi qu'il fut bien entendu que le risque avait été clairement assumé lors du contrat.

GRANDES VENTES DE PROPRIÉTÉS.

Une des plus grandes ventes de propriétés dont Montréal a été témoin, a eu lieu le 27 dernier aux Chambres d'Écan de M. Arnton. Il s'agissait de la vente des biens de la succession Torrance, situés dans différentes parties de la ville. Les enchères ont été des plus animées. On considère que tous les grands capitalistes de Montréal, au nombre de 250 à 300, étaient présents.

On dit que les différentes propriétés ont été bien vendues. Le montant total a été de \$155,000.

Propriété coin des rues St. Paul et St. Nicholas, environ 35 x 111 pds, aboutissant à la rue des commissaires, pour \$20,050 à F.-X. Langelier, donnant une moyenne de \$5.00 par pied.

Propriété rue St. Paul, occupée par McLachlan, Bros., 32 x 110 pds pour \$14,000 au Dr. Trudel, environ \$4.00 par pied.

Lot No. 1, rue Craig, aboutissant à la ruelle Fortification, 26 x 113 pds 16 pes ou 3081 pds à \$2.50 par pd, pour \$7,702.50 à Joseph Sissons, écr.

Lot No. 2, adjacent, 26 x 117½ pds ou 3,055 pds, à \$2.55 par pd, environ \$7,790.25 à John Dale, écr.

Lot No. 4, rue Craig, 26 x 114 pds 6 pes, ou 2,977 pds à \$2.10, environ \$6,251.70 à Joseph Tiffin, écr.

Lot No. 5, adjacent, 26 x 114 pds, ou 2,964 pds \$2.10 par pd, environ \$6,224.40, à Joseph Tiffin, écr.

Lot No. 11, coin des rues Craig et St. George, 57 x 25 pds 6 pes, ou \$1,453 pds, à \$2.80 par pd, environ \$4,068.40, à Henry Hogan, écr.

Lot No. 3, rue Craig, 116 x 26 pds ou 3,016, à \$2.52 par pd, environ \$7,690.80 à Joseph Tiffin, écr.

Lot No. 6, de 113 x 26 pds ou 2,938, à \$2.50 par pd, pour \$7,345 à Joseph Tiffin, écr.

Maison No. 3, Place Portland, rue St. Antoine, pour \$5,300, à Francis Dolan, écr.

Maison No. 4, adjacent, pour \$5,300 à F. G. Lynn, chez Messrs Ronayne & Cie.

Une maison double No. 6, Place Portland, coin de New Street, pour \$8,550 à Randolph Hersey, écr.

Maison No. 1, Place Portland, rue St. Antoine, pour \$6,000 pour institution Wesleyenne.

Maisons Nos. 207, 209 et 211 rue St. Antoine, grandeur des lots environ 23 x 83 pds chaque £925 ou \$11,100 à T. L. McCoukey.

Maison No. 215, rue St. Antoine, environ 20 x 114 pds 6 pes, £835 ou \$3,310 à Thos. Collins.

Block D, sept lots, coin des rues Guy et St. Antoine, environ 24 x 138, chaque, total 23,871 pds à 40c par pd, \$9,548.40 à James Ferrier, écr.

Lot No. 7 coin des rues St. Antoine et New Street, 24 x 114, ou 2,739 pds à 40c environ \$1,094.40 à James H. Leslie, écr.

Lots Nos. 8, 9, 10, rue St. Antoine, environ 2 x 114 pds chacun ou 8,208 pds à 36c environ \$2,954 à W. A. Merry, écr., M. B. S.

Lot No. 63, rue Lusignan, environ 24 x 95 ou 2,280 pds, à 25c par pd, \$570 à M. Ambroise Colomb.

Block K, lot No. 2 de figure irrégulière, environ 99 x 74 ou 7,300 pds à 16c par pd ou \$1,168 à O. J. Devlin, écr.

Block K, rue Bonaventure, lot No 1, de figure irrégulière, grandeur moyenne 123 x 50 à 15c par pd, 7:57 50 au Dr. O'Leary.

Block E, lots 1 à 5, environ 24 x 80 chacun, faisant en tout 9,520 pds à 30c ou \$2,856, à R. T. O'Leary, M. D.

Block C, lots 54 à 62, rue Bonaventure, chacun 22 pds 8 pes x 80 faisant en tout 16,320 pds à 30c ou \$4,896, à Michael Stewart, éer.

Block E, lots 6 7, 8, 9, rue Lusignan, les trois premiers, environ 23 x 95 et le no. 9, 23 x 112 pds, faisant en tout 9,355 pds à 25c par pd ou \$2,338,75, à W. A. Merry, éer., M. B. S.

Lots Nos. 63 et 70, rue Lusignan, de forme irrégulière, environ 4,800 pds à 25c ou \$1,200 à W. A. Merry, éer., M. B. S.

Lots 64 et 65, rue Lusignan, environ 24 x 190 ou 4,800 pds à 55c par pied ou \$1,200, à Jus. Strachan, éer.

Lots 5, 6, 8, 9, 10, rue Bonaventure, vis-à-vis le marché St. Antoine, 24 x 90 pds chacun, faisant en tout 11,520 pds à 37c par pd ou \$4,262,40, à Henry Torrance, éer.

La vente a commencée à dix heures et demie et s'est terminée à une heure moins un quart.

IMPORTATIONS

Par steamer *Sarmatian*, Capt. James Wylie, venant de Liverpool à Portland, E.-U.

MARCHANDISES EN TRANSIT.

B. & L. H. Thompson 5 colis; D. Masson & Cie 5 do; D. Battersby 10 do; F. E. Grafton 2 do; D. Shaw 1 do; J. Landsberg 1 do; Ordre 13 do; Fenwick, H. & Cie 50 do; H. J. Gear 100 do; Ordre 160 do; H. Dunning 2 do; J. Rhodes 3 do; T. McBroom 3 do; F. & W. 1 do; H. Chapman & Cie. 200 do; G. M. Marler & Cie. 5 do; J. A. Mathewson 4 do; E. Lusher 6 do; Tiffin Bros. 10 do; G. Hubbard & Cie. 5 do; J. Riddell & Cie. 2 do; Lt. Col. Powell 14 do; J. P. Palmer 9 do; Ordre 1 do; G. Robertson & Son 50 do; E. Gregory 10 do; Provincial H. Co. 11 do; J. Eastwood 4 do; H. Graham & Cie. 4 do; J. A. Mathewson 25 do; J. Walker & Cie 1 do; Moodie & Son 8 do; Moodie 2 do; W. J. Reid 11 do; Stirling, McC. & Cie. 29 do; McC. Call & Cie. 11 do; A. Chisholm & Cie. 1 do; J. Mussen 2 do; J. A. Murphy 1 do; Middleton & D. 3 do; D. Bellhouse & Son 464 barres, 12 paquets, 188 plaques; Pillow, H. 110 paquets; Frothingham & W. 450 barres; Ordre 10 do, 3c0 boîtes; C. C. Snowden & Cie. 2 colis; Wulff & Cie. 3 do; Mulholland & B. 2 do; W. Darling & Cie. 2 do; R. Millard & Cie 490 barres; J. M. Bryson 1 colis; Kennedy & J. 3 do; H. Shorey & Cie. 2 do; D. A. Ansell 11 do; J. P. Clark & Cie. 2 do; P. A. Murphy 2 do; Beardmore, B. & Cie. 2 do; C. & J. Allen 1 do; Cupp, C. & Cie. 1 do; R. Millar 1 do; Empey, H. 1 do; Livingstone, J. & Cie. 1 do; D. C. Kidout & Cie. 2 do; Nelland & H. 1 do; M. Romayne & Cie. 1 do; W. Warnock 2 do; J. Field 4 do; Foley & Son 2 do; McMaster & Bros. 31 do; W. J. M. Jones 14 paquets; Hughes & Cie. 6 colis; O. Gadbois & Cie 7 do; Gordon, McK. 45 do; Winks & Cie. 47 do; W. H. & J. Graham 1 do; Hughes Bros. 56 do; J. Kay 3 do; A. Robertson 1 do; J. Young 3 do; W. Eaves 3 do; P. Shea 3 do; Fabre & Gravel 1 do; Evans, M. & Cie. 2 do; M. Fisher & Son 8 do; A. Dredge & Cie. 10 do; A. S. & Cie. 4 do; Whalley & W. 4 do; W. J. McMaster & Cie 64 do; A. Prevost & Cie. 11 do; Compagnie de Caoutchouc de Québec 4 do; Bryce McMaster 24 do; D. F. McIntyre 21 do; Geo. Winks & Cie. 3 do; J. S. Mathew 3 do; Hudgson, M. & Cie. 2 colis; Bonchard, Lortie & Cie. 18 do; Menzies & Cie. 152 do; H. Davies & Cie. 13 do; Frothingham & W. 3 do; D. T. McIntyre 34 do; P. & J. Rooney 16 do; J. G. McKenzie & Cie. 10 do; J. Lafrechin 10 do; F. E. Grafton 2 do; R. Hunter 2 do; J. Hutton & Cie. — H. S. Scott 2 do; P. P. Martin & Cie. 3 do; Magee & R. 33 do; Hudson & Plamondon 9 do; J. Grenier & Cie. 15 do; N. S. Whitney & Cie. 6 do; T. Samuel 7 do; Campbell & Son 2 colis; Ordre 7 do; W. & L. Samuel 496 rouleaux, 6 colis; Munro, H. & Cie. 2 do; Stevenson & Cie. 37 do;

Garland, M. & Cie. 20 do; R. Dunn, Fish & Cie. 5 do; Charlesworth & Cie. 10 do; E. Neild & Cie. 15 do; T. Wall & Cie 34 do; J. Donnelly 11 do; G. & J. W. Cox 6 do; R. Walker & Son 3 do; Gault, Bros. & Cie. 64 do; Empey, J. & Cie. 9 do; Lockhart & H. 13 do; J. O'Brien & Cie. 7 do; Wood & L. 6 do; Hurm & R. 6 do; F. Shaw & Bros. 4 do; S. Greenshields & Cie. 3 do; Hamel & Frères 11 do; Whitehead & Cie. 3 do; W. H. Barber 1 do; Lyman C. & Cie. 10 do; F. & J. Leclair 17 do; P. M. Galarneau & Cie. 39 do; Elliott & Cie. 9 colis; Kerry Bros. & Cie. 8 do, 25 quarts; B. & S. H. Thompson 1 do; Dames de la Congrégation Notre-Dame 1 do; James Scott 1 do; T. & F. Ross 305 boîtes; Cramp, Torrance & Cie. 425 boîtes; F. & G. Perkins 109 do; W. F. Lewis & Cie. 100 do; J. Gillespie & Cie 14 do; J. Robertson 2 do; H. L. Smith & Cie 1 do; G. Watkins & Son 2 do; Ordre 4 do; P. Rooney 30 do; C. H. Carter 1 do; F. Workman & Cie 2 do; Jennings & B 12 do; H. & A. Levy 1 do; Hodgson, M. & Cie 28 do; Hodgson & B 4 do; J. Roy & Cie 4 do; Young, McNaughton & Cie 1 do; W. & F. Rooney 46 do; Benny McPherson 4 do; J. Sutherland 8 do; Morland, Watson & Cie 4 do; J. Watson & Cie 22 do; Thibaudan, T. & Cie 84 colis; Thomas Thibaudan & Cie 153 do; New City Gas Co'y 3 do; R. Hyde & Cie 13 do; McDunough & Cie 1 do; J. J. O. Evans 4 do; W. McLament 1 do; Lyman Bros & Cie 4 do; Hoffman & Cushing 12 do; G. F. Armstrong 2 do; G. Childs & Cie 37 do; Ordre 6 do; Compagnie Canadienne de Caoutchouc 3 do; A. McGibbon 2 do; J. Duncan 1 do; W. Ramsay 14 do; Ordre 120 barils; W. Weightman 1 colis; D. Arnot 4 do; D. A. Ansell 17 do; M. & Brunet 1 do; M. Watson & Cie 1 do; F. Workman & Cie 1 do; W. R. Tabb 2 do; J. W. Wilson 1 do; S. H. Thompson 1 do; Ferrier & Cie 11 do; Elliott & Cie 3 do; J. Robertson & Cie 10 do; McLachlan Bros 3 do; Kellert & F 24 do; L. S. Black & Thom 39 do; J. Birrell & Cie 29 do; Delisle Bros & Cie 2 do; Hausgen & Cie 29 do; M. & T. Samuel 2 futs, 30 saumons de plomb; M. Kortosk & Cie 19 colis; Ascher & Cie 11 do; W. McGiverin & Cie 5 do; E. Nield et Cie 4 do; J. Atkinson & Cie 4 do; Angus Logan & Cie 5 do; Wood & L. 165 barres, 7 colis; Buchanan & Cie 1 pompe à vapeur; E. McGillivray 6 colis; W. Samuel 1 do; Hunter, S. & Cie 1 do; Simpson, W. & Cie 1 do; A. Roy & Cie 28 do; R. McPhail 2 do; R. Lewis & S 4 do; Ordre 1 do; J. Park 6 do; W. Fraime 1 do; R. Lewis & S 10 do; M. H. Scanlan 1 do; Département de la milice 5 do; Ordre 14 do; F. & G. Perkins 40 do; Plimssoll, W. & Cie 3 do; W. Evans 5 do; J. Golden 3 do; Ewing Bros & Cie 10 do; A. Ramsay & Cie 2 do; Evans, Mercer & Cie 1 do; J. H. Thomeon 1 do; C. Jeffrey 1 do; Banque Jacques Cartier 1 do; A. Allan 3 do; M. Adelbertus 10 do; M. Trester 3 do; A. E. Amos 5 do; J. Meyer & Cie 3 do; M. L. Crémazio 1 do; P. Fournier 1 do; Mulholland & Baker: E. M. Gaubier 1 do; J. May & Cie 11 do; M. Trester 4 do; W. Darling & Cie 3 do; Wulff & Cie 1 do; J. May & Cie 6 do; H. Emanuel & Cie 17 do; C. P. Reid & Cie 5 do; T. May 3 do; L. & H. Levy 1 do; J. Johnstone & Cie 46 colis; Sanson, Kay & Cie 93 do; J. Brown & Bros 2 do; D. Arnot 21 do; J. McKay & Bros 51 do; P. Garneau & Frère 30 do; T. Thompson & Son 5; Lyman, Clare & Cie 1 do; Elliot, S. & Cie 5 do; Ferrier & Cie 2 colis; Ordre 5 colis; J. Price 1 do; A. Walker 22 do; Crathern & Cie 68 morceaux; W. F. Currie & Cie 54 paquets; 4 retorts, 15 supports, 188 briques; Styce & A 2 colis; W. F. P. Currie & Cie 116 paquets, 169 tubes; S. H. & J. Moss 11 colis; Mance & W 8 do; R. Lewis & Son 1699 barres, 3 essieux de moulin, 42 paquets; J. Robinson & Cie 1 colis; W. J. M. Jones 70 paquets; D. Cowan & Cie 6 Colis; G. W. Moss 1 do; Bruco & Cie do; Rice L & Son 1 do; Green & Son 3 do; Nelson & Wood 3 do; Ordre 20 do; R. M. Wanzler 3 do; Robertson, S. & Cie 55 do; Sutherland H. & Cie 44 do; Ogilvy & Cie 34 do; T. J. Claxton & Cie 167 do; Temple 1 do; W. & D. Yullo 27 do; H. Emanuel & Cie 5 colis; Ogilvy 61 do; Leitch, McLean & Cie 20 do; H. & A. Allan 69 do; May & Cie 17 do; A. Rouet 1 do; Chanteloup 1 do; R. Hus & R 1 do; J. Walker 2 do.

MARCHANDISES POUR PORTLAND.

Ordre 1000 caisses; J. E. Prindle 2 do; C. E. Jose & Cie 47 do; McCormick & Cie 847 boîtes;

Emery, W. & Cie 6 colis; Express 154 do; W. Taylor 163 boîtes; Ordre 4 colis.

MARCHANDISES POUR ST. JEAN N.-B.

Daniel & B 2 colis; J. Jenning 12 do; W. Thorne 25 sacs; T. B. Baker & Son 3 colis; T. Jones & Cie 1 do; Manchester, R. Cie 2 do; Manson 1 do; E. Evans 3 do; J. L. Dunn & Cie 70 barres, 7 colis; J. H. Valney 2 do; Boyd 4 do; J. & L. McMillan 1 do; J. Henderson 2 do; J. Alton 9 do; T. McAirt & Son 1 do; J. J. Turner 30 do.

BUREAU DE POSTE, Montréal, 21 Septembre 1871.

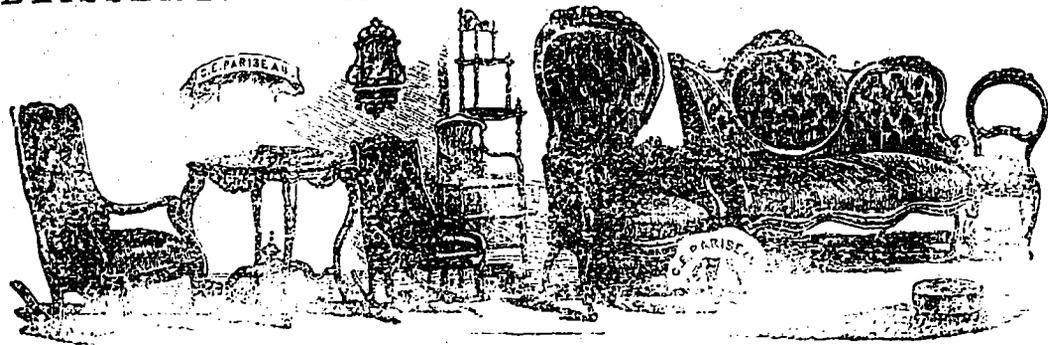
Distribuées.	MALLES.	I-vées.	
		A. M.	P. M.
ONTARIO.			
3 30	Ottawa p. chemin de fer (a)	7.00	6.45
3 30	Prov. n.-e d'Ontario. (a)	7.00	6.45
6.30	Rivière Ottawa par route.	7.00
QUEBEC.			
8.00	Québec, Trois-Rivières et Sorel, par voie d'eau	7.00
8.11 1/2	Québec, p. chemin de fer. Town-shi & C. F. R. v. z. r. t. n.-k. et Riv. du Loup	2.00
10.00	St. Rémi et Hummingford	6.00
10.00	Sally-in-theet-Shurbro-ke	2.30
10.00	St. Jean et Rouze's Pt. Shefford et la jonction au chemin-o for Loc.	2.00
MALLES LOCALES.			
11.00	Beauharnois (route).....	6.00
11.00	Chambly (aussi 6 A.M.) et St. Césaire.	1.30
11.00	Contrecoeur, Varonnes et Verchères.....	1.30
11.00	Côte St. Paul et Tanneries Ouest.....	10.30
10.00	Humphington.....	6.00	2.00
9.30	Lachine.....	6.00	2.00
10.00	St. Lambert.....	2.00
9.30	Laprairie.....	2.00
11.00	Longueuil.....	6.00	1.30
.....	N. G. Assow & St. Récollet	7.00
.....	Toronto et St. Vincent	7.00	3.00
8.30	Pointe St. Charles	8.30	5.00
.....	St. Laurent St. Estache, Ste. Scholastique, et Belle-Rivière.....	7.00
1.30	St. Jérôme, Ste. Rose et Ste. Thérèse.....	7.00
2.30	St. Jean & Station, St. Armand.....	8.00
8.10	Trois-Rivières par la Riv. Nord.....30
8.00	PROV. MARITIME.
.....	N.-Brunswick et Islo P.E. Halifax, N.-E.....	7.00
.....	Les malles pour T.-Neuve sont en voyes tous les jours à Halifax, et de là la transmission se fera tous les vendredis alternatifs à partir du 2 Juin.
ETATS-UNIS.			
8.49	Boston et les Etats de la Nouv.-Angleterre, excepté la Maine.....	8.00	2.15
8.10 1/2	New-York et les Etats du Sud.....	2 1/2
8.45	Island Pond, Portland et la Maine.....	12 1/2
8.30	Etats de l'Ouest et du Pacifique et Manitoba.....	7.00	6.45
INDES OCCIDENTALES.			
.....	Lettres, etc., payés d'avance via N.-York, sont ex. édiées chaque jour à New-York d'où partent les annuelles: Pour Rivano et Indes Occidentales via Havana, tous les Jeudi. P. M. Pour St. Thomas, les Indes occidentales et Brésil, le 22ème jour de chaque mois.	2.15
GRANDE BRETAGNE.			
.....	Par la ligne Canadienne. Vendredi.....	7.00
.....	Par la ligne W. & G. via New-York.....Lundi.....	2.30

(a) Les sacs de la malle par les chars sont ouverts de 5 45 à 8.30 P.M.
(b) do. ouverts jusqu'à 1.35 P.M.

Les lettres enregistrées doivent être déposées 15 minutes avant la fermeture des malles.
Les boîtes à lettres dans les rues sont visitées à 10.30 A.M., 1.15, 5.45 et 9.00 P.M.
Le Dimanche à 9.00 P.M.

ETABLISSEMENT CANADIEN DE MEUBLES DE MENAGE.

FONDÉ EN 1854.



FONDÉ EN 1854.

C. E. PARISEAU, PROPRIÉTAIRE,
No. 449 RUE NOTRE DAME, MONTREAL.

On trouve à cette maison l'assortiment le plus complet, le plus varié et le moins coûteux de meubles de la Puissance.

Le Négociant Canadien

MONTREAL, JEUDI, 1er FÉVRIER 1872.

RÉCIPROCITÉ AVEC LES ETATS-UNIS.

L'accueil fait par la Chambre de Commerce de la Puissance à la proposition de l'Hon. John Young en faveur de l'établissement d'une union douanière entre le Canada et les Etats-Unis, ne nous a pas surpris.

Comme le disait M. Hugh MacLennan, le grand tort de cette question, c'est de n'être pas connue, de n'avoir pas été suffisamment étudiée et traitée par la Presse, et de n'avoir jamais été discutée au seul point de vue des intérêts des deux pays.

La politique a toujours intervenu et le débat était clos par l'invocation de l'annexion. Il serait sans doute difficile, sinon impossible d'écartier ici la question politique, car dans les partis, les uns demandent une mesure pour la raison qui la fait repousser par d'autres. Nous aurions voulu, pour notre part, que la Chambre de Commerce ne se fut pas tant hâtée de repousser le principe de l'union douanière. Il eût été bon de faire un pas de plus et de s'assurer comment les Américains entendaient la mettre en opération, quelles garanties ils étaient disposés d'offrir aux intérêts du Canada, quelles concessions ils voulaient faire dans leur tarif et quelle autorité dans l'adoption des droits de douane ils voulaient nous donner.

En un mot, nous aurions voulu que nos voisins eussent eu l'occasion d'exposer leur plan avant de le repousser *a priori*, comme on a fait. S'il n'était pas recevable, rien ne nous obligeait à l'accepter; si au contraire il était de nature à se recommander aux esprits patriotiques, pourquoi le rejeter? Dans tous les cas, c'eût été beaucoup quo de savoir à quoi nous en tenir sous ce rapport.

Nous croyons que la Chambre a commis, par hâte et sans donner au sujet une suffisante considération, une grave erreur qu'il sera difficile de réparer.

Le principe de l'union douanière est évidemment l'échange libre et sans entraves des produits des deux pays; or tout le monde ici est prêt à reconnaître l'excellence de ce principe, en tant du moins qu'il s'applique au Canada et aux Etats-Unis.

Les dispositions géographiques de l'Amérique du Nord sont telles que les deux pays ont un besoin absolu l'un de l'autre.

Ceux-ci ne peuvent se passer de nos bois, de

nos mines et de nos grands moyens de communication avec l'Europe, tandis que de notre côté, le marché américain nous est indispensable.

Pendant que nous achetons en Angleterre, nous vendons aux Etats-Unis.

Malgré les barrières douanières qui nous séparent de nos voisins, nous leur vendons pour huit millions de piastres de plus que nous ne vendons à l'Angleterre, les chiffres étant comme suit :

Exportations aux Etats-Unis	\$32,984,452
Exportations en Angleterre.....	21,950,925
Différence	\$8,033,527

Les droits prélevés sur ces trente-trois millions d'exportations ont été payés par les Canadiens, parce que si la douane n'eût pas existé nous aurions aussi bien vendu nos produits. C'est l'état du marché qui règle les prix, et le chiffre de nos exportations n'est pas assez élevé pour l'affecter sérieusement aux Etats-Unis. La demande eût été la même, et conséquemment les prix n'auraient pas subi de dépression.

Mais, il y a infiniment plus que cela. Le St. Laurent est la voie naturelle que les produits agricoles de l'ouest doivent prendre pour arriver sur les marchés européens. L'usage libre des canaux canadiens aurait certainement pour résultat d'engager les producteurs de l'ouest à adopter cette route, non seulement pour leurs exportations mais encore pour leurs importations. Et ce serait le Canada qui en profiterait; ce serait la marine canadienne qui en retirerait les plus forts bénéfices.

D'un autre côté, sous l'impulsion du tarif américain modifié, nos transactions avec les Etats-Unis prendraient un développement immense.

Grâce à nos conditions économiques supérieures, à la matière première que nous avons sous la main en abondance, au plus bas prix de la main-d'œuvre, notre industrie minière, forestière et manufacturière ferait des prodiges. Les Américains se hâteraient de venir placer leurs capitaux dans des entreprises profitables. Nous aurions bientôt pris une grande place sur leur marché, car nous serions en état de produire à de plus favorables conditions.

Au lieu d'exporter les produits de nos mines et de nos forêts à l'état brut, nous les façonnerions nous-mêmes, et nous en aurions tout le profit. Les Américains nous fourniraient les céréales que le Canada ne peut produire en quantité suffisante, et le capital et l'esprit d'entreprise qui nous manquent également.

Nous l'avons déjà dit, et nous le répétons :— Au seul point de vue des intérêts du Canada,

rien ne serait plus désirable que l'union douanière avec les Etats-Unis. Quant aux difficultés politiques, s'il y a un moyen de les ajuster, de sauvegarder tous les intérêts et l'autonomie du Canada, pourquoi ne pas le rechercher, le trouver et le mettre en pratique? Or, ce moyen existe comme nous allons voir.

La Chambre de Commerce s'est déclarée en faveur de la réciprocité, avec cette restriction "en autant que les intérêts des deux pays peuvent le permettre."

Il ne doit pas y en avoir.

Nous supposons qu'obéissant aux recommandations de la Chambre, le Comité Exécutif va sans doute charger une déléguation de rencontrer les délégués américains à Washington, au mois de février courant. Cette mesure est de simple convenance.

Mais nous avertissons les délégués que leur démarche n'aboutira à rien de pratique s'ils ne se persuadent d'abord de deux choses :—

1. Que la réciprocité avec les Etats-Unis est impossible, tant que les tarifs américains et canadiens ne seront pas égalisés.
2. Que le Canada a besoin, absolument besoin du libre échange avec les Etats Unis.

Depuis 1865, l'on a beaucoup répété dans la Presse et ailleurs que le traité de réciprocité de 1854 avait été abrogé pour des raisons politiques. Rien de plus faux.

Qu'il y eût à cette époque à Washington une certaine irritation résultant du fait que dans tout le cours de la guerre civile la grande majorité de la Presse et des hommes politiques Canadiens s'étaient montrés sympathiques au Sud, nul ne le peut contester.

Qu'il soit entré dans la détermination prise par le Congrès une espérance d'amener l'annexion du Canada, cela est fort possible.

Mais il n'en est pas moins vrai que l'abrogation du traité était nécessaire pour des raisons bien autrement puissantes, et toutes de l'ordre économique.

La guerre civile avait créé une dette de deux milliards et demi de piastres dont il fallait solder l'intérêt au taux de 6 et 7 p. 100, sans compter le remboursement du capital. La monnaie courante était dépréciée au point de n'avoir qu'une valeur nominale; la marine avait été ruinée ou détruite par les croiseurs confédérés. Les manufactures avaient pris de grands développements pour fournir à l'habillement et à l'armement d'un million de soldats; il fallait prévenir l'inévitable réaction et créer un marché à la place de celui qui allait disparaître; il fallait des lois strictes de navigation pour faire revivre la marine; il fallait un grand revenu pour faire

face aux besoins du trésor; en un mot, il fallait tous les intérêts une haute protection sous peine de banqueroute et de ruine nationale.

C'est, en effet, la politique qui fut inaugurée, et qui nécessitait le rappel du traité, parce que la porte ouverte du côté du Canada eût livré passage à la concurrence anglaise, libre ici, mais que l'on voulait exclure des Etats-Unis, parce qu'il était impossible de la soutenir. La vie et la main-d'œuvre y étaient trop chères pour lutter contre le bon marché fabuleux de l'Europe.

Telle est la véritable raison de l'abrogation du traité de 1854. Il est trop tard aujourd'hui pour qu'il soit utile ou permis de le cacher. Il serait également inutile de ne pas reconnaître que les mêmes causes existent encore, mais dans un degré moindre.

Les Américains paient leur dette au taux de \$100,000,000 par année; ils en réduiront l'intérêt, et dégrèvent leur industrie, en réduisant les taxes intérieures et extérieures. La session actuelle du Congrès ne se passera pas sans amener une nouvelle réduction des taxes.

Cependant, il est incontestable que les exigences du trésor sont encore beaucoup trop grandes pour permettre un abaissement considérable du tarif, et à moins que le Canada soit disposé à faire quelque sacrifice raisonnable pour s'assurer des bénéfices du marché américain, il est inutile de négocier. Les négociations n'arriveront à rien autre chose qu'à un échange de compliments et de vœux stériles.

2. Le libre échange avec les Etats-Unis devient pour le Canada une nécessité de premier ordre. Le grand commerce ne le sent peut-être pas; mais l'industriel et le cultivateur eux, le savent bien, et le constatent douloureusement, en face de leur gêne et des hypothèques qui grèvent leur propriété. La population des campagnes le comprend, elle, qui émigre par milliers et qui gagne les districts manufacturiers de la Nouvelle-Angleterre.

Les choses ne pourront pas aller longtemps encore ainsi, et le jour n'est pas éloigné où une réforme sera réclamée avec une instance qui ne permettra pas de réplique.

Dans notre opinion donc, un traité de réciprocité commerciale avec les Etats-Unis, n'est possible qu'à une condition:—uniformité des tarifs américain et canadien.

Cette solution par un traité qui liera les deux pays pour une période déterminée, obvierait à l'objection politique faite à l'union douanière, à savoir qu'elle donnerait le contrôle de notre politique financière aux Américains. Le Canada et les Etats-Unis auraient voix égale, et c'est de leur entente seule que pourrait naître un résultat. En sorte que la domination de l'un sur l'autre n'aurait aucune raison ou possibilité d'exister.

Nous croyons que le pays est prêt à accepter et qu'il exigera bientôt même un traité de réciprocité complète appuyé sur cette base.

1. Les Etats Unis sont disposés à accéder;
2. Le Canada en a un besoin absolu.

Dans ces circonstances, il semble que la tâche est facile et que la délégation canadienne a une chose bien simple à faire:—c'est de repousser l'union douanière pure et simple suivant ses instructions et de proposer

UN TRAITÉ DE RÉCIPROCITÉ COMPLÈTE BASÉ SUR L'UNIFORMITÉ DES TARIFS.

Cette solution offre tous les avantages sans aucun des inconvénients de l'union douanière et de l'annexion.

Pour notre part nous nous y rallions complètement.

A NOS ABONNÉS.

Nous devons une reconnaissance particulière à nos abonnés de la campagne pour la promptitude avec laquelle ils ont répondu à notre récente circulaire. En moins de deux semaines deux cent cinquante d'entre eux nous ont transmis le prix de leur abonnement avec les souhaits et les encouragements les plus flatteurs.

Nous croyons devoir citer une de ces lettres, parmi le grand nombre que nous avons reçues, de toutes les parties de la province.

Sorel, 26 janvier 1872.

M. L. E. MORIN, ECR., Montréal.

MONSIEUR,—Je vous envoie sous ce pli \$2.00 prix de mon abonnement au *Négociant Canadien* pour l'année finissant le 12 octobre '72 suivant compte fourni. Je répondrai de tout cœur à votre demande de prouver vos intérêts au journal, que je considère une œuvre patriotique et éminemment utile. . . . Votre journal est le meilleur almanach commercial qu'il y ait dans le pays. Il est de beaucoup supérieur aux journaux anglais et il peut certes rivaliser avec les meilleurs publications des Etats-Unis, eu égard aux circonstances.

Le talent dont la Providence a favorisé M. Morin et le bon usage qu'il en fait ont déjà contribué et contribueront encore davantage, dans une proportion considérable, à donner aux Canadiens-français l'influence et le poids qui leur ont été refusés jusqu'à aujourd'hui dans les destinées commerciales du pays. Il suffit de jeter un coup d'œil sur l'état des choses pour comprendre que la position forte des Canadiens-anglais est dans leur supériorité en affaires commerciales et industrielles. Ils ont peut-être aussi plus d'aptitude que nous, mais tout cela vient de l'éducation pratique et positive qu'ils reçoivent. Ils n'ont pas la prétention d'avoir plus d'intelligence que les Canadiens-français, mais ils savent qu'en affaires ils sont plus pratiques que nous et de là la conviction de leur supériorité.

Voilà comment je considère que votre journal, qui est destiné à leur enlever la palme dans la connaissance pratique des affaires et à leur prouver que les Canadiens-français ont autant d'aptitude qu'eux, les obligera à compter avec nous dans les destinées commerciales du pays. Et certes, c'est un grand service que vous rendez là à vos compatriotes.

Artez, etc., A. G.

PRODUCTION DE LA LAINE DANS LE MONDE ENTIER.

Nous empruntons au *Journal des Economistes*, de Paris, le tableau suivant qui donne l'importance de la production de la laine dans tous les pays du monde pendant l'année 1871 (estimation en livres de 454 grammes).

Angleterre	159,969,030
Australie	152,500,000
Van Diemen's Land	6,136,000
Nouvelle-Zélande	28,875,000
Cap de Bonne-Espérance	38,000,000
La Plata	138,000,000
Indes Orientales	18,797,000
Russie	90,760,000
Suède	6,092,000
Norvège	6,395,000
Grèce	7,618,000
Danemark	7,031,000
Allemagne	52,080,000
Hollande	6,136,000
Belgique	3,500,000
France	91,108,000
Espagne	74,433,000
Italie	24,840,000
Autriche	31,075,000
Suisse	1,836,000
Etats-Unis	177,000,000
Total	1,121,419,000

En supputant la production générale du coton

à 6 millions de balles, et le poids moyen de la balle à 490 livres, on obtiendrait 2,960,000,000 de livres de coton contre 1,121,519,000 livres de laine.

CULTURE DU COTON EN CALIFORNIE.

Quel que puisse être le résultat de la culture du coton récemment tentée sur les côtes du Pacifique, on commence les expériences sur une échelle qui indique que les expérimentateurs sont prêts à tout entreprendre pour réussir. Nous apprenons, d'après le *Bulletin de San Francisco*, que la "Cotton Growers and Manufacturers' Association," composée de Californiens et d'Anglais, ont choisi la vallée de Kern River, comme siège de leurs opérations. et ont acheté 10,000 acres de terres, sur lesquelles ils vont entreprendre la culture du coton. On plantera un millier d'acres au printemps; le reste sera planté petit à petit, de la manière la plus productive et la plus économique. Mais la culture du coton n'est pas le seul objet de l'association. Indépendamment des 10,000 acres de terre dont nous avons parlé vu haut la compagnie a acquis pour \$200,000 le village de Bakersfield, environ 16 habitations, un grand magasin, la chute d'eau et les privilèges de la Kern Island Irrigating Canal Company, un moulin à farine. La compagnie divisera ses terres par lots et les vendra à bas prix aux colons, avec un crédit de cinq ans. Ces terres sont arrosées par un canal d'irrigation, dont 4 milles et demi sont terminés, et dont il reste 9 milles à construire. Ce canal fournira l'eau aux colons qui en auront besoin, pour la production de deux récoltes par an,—la première de blé, et la seconde d'avoine;—de plus, sa force sera utilisée pour l'établissement de moulins à coton et à laine. Bref, l'association paraît ajouter, comme encouragement à la culture du coton, le développement des industries courantes, et si l'entreprise réussissait, on pourrait considérer comme assurée la prospérité de la partie de l'Etat confié au travail de ces pionniers.

Les encouragements apportés à la culture du coton sont, dit-on, considérables. Il y a quatre ans, 120 acres de terres furent plantés de coton dans la Kern Valley, et si le succès n'a pas été complet, l'entreprise a du moins prouvé que cette plante pouvait être cultivée avec fruit. On plante les deux variétés du Tennessee et du Mexique. L'ensemencement aurait dû être fait vers le 1er avril, mais les graines mexicaines éprouvèrent un retard dans leur envoi, et les semailles ne furent faites qu'au mois de mai. Le coton mexicain, qui exige une longue saison, ne mûrit pas entièrement, mais le Tennessee rendit une balle par acre, et le bénéfice de la récolte couvrit toutes les dépenses.

On suivra avec intérêt les résultats de l'essai de la culture du coton sur une large échelle, et si cette première opération répondait aux espérances des planteurs, il est probable que cette culture s'étendrait en Californie sur toutes les terres capables de reproduire cette plante.

LA MARINE MARCHANDE DES ETATS-UNIS.

Dans un meeting de la Chambre de commerce de New York, M. James a donné lecture du rapport du comité sur la condition du commerce maritime des Etats-Unis. Pour relever ce commerce, le rapport propose:

"1o. Que les propriétaires de navires de fer ou de bois, à vapeur ou à voiles, engagés dans le commerce avec l'étranger ou avec les ports du Pacifique, soient autorisés à acheter e

entrepôt tous les articles nécessaires à les rendre propres à la mer, de manière à leur permettre de faire leurs traversées. Et, dans le cas où ces articles ne sont pas d'origine ou de fabrication américaine, il leur sera fait une remise équivalente au montant des droits ou taxes payés sur les articles-étrangers.

20. Tous les matériaux servant à la construction ou la réparation des navires à vapeur ou à voile traversant l'Océan (chaque fois que la somme dépensée d'un seul coup en constructions, réparations ou équipements dépassera \$1,000) pourront être achetés en entrepôt, sans droits. Et dans les cas où des articles d'origine ou de fabrication américaine seraient employés une somme équivalente au montant des droits sur les articles étrangers sera payée aux propriétaires des dits navires, et la taxe actuelle de 30 cents par tonne, ainsi que les droits de douane et autres charges imposées à tous les navires entrant dans un port américain, seront spécialement affectés à cet objet.

30. Le directeur général des Postes recevra pour instruction de donner la préférence aux lignes américaines des steamers pour le transport des malles dans les pays étrangers, et la somme reçue du gouvernement pour frais de transports sera payée aux steamers transportant les malles, à titre de compensation.

M. Opldyke a proposé, en place de l'article 3, un amendement ainsi conçu :

40. Ces stipulations seront exécutées, sauf les règles et règlements que les secrétaires du Trésor pourra prescrire de temps à autre.

Le congrès sera mis en demeure, par une pétition, de révoquer toutes les lois interdisant l'enregistrement des navires construits à l'étranger par des citoyens américains.

La discussion a été renvoyée à quinzaine.

LES BÉNÉFICES DE L'AGRICULTURE.

D'après les données qui figurent dans les rapports relatifs au neuvième recensement, la valeur totale des fermes aux États-Unis serait de \$9,261,665,121. Si à ce chiffre on ajoute la valeur du Poutillage pour \$336,890,871, celle des animaux domestiques pour \$1,524,271,714, on arrive à un capital employé dans l'agriculture de \$11,122,937,706, en 1870, contre \$7,083,301,641 en 1860, soit une augmentation en dix ans de \$3,139,635,965 ou environ 40 par cent.

La valeur totale de la production de l'agriculture en 1869 avait été de \$2,445,692,377 ou environ 22 par cent du capital entier.

Ces chiffres représentent de beaux bénéfices pour agriculture américaine. Il est certain que les travaux de la ferme se font tous les ans avec plus de soin et d'intelligence, et les bénéfices ne pourront que suivre une marche progressive, quand le Sud aura triomphé, à force de courage et d'énergie, des difficultés qui, depuis deux ans, entravent son développement. Il est certain que 1871 aura été fatal à bien des cultivateurs. Les dernières nouvelles de la Georgie et surtout de l'Alabama sont de la nature la plus déplorable en ce qui concerne les résultats des dernières récoltes.

COMPAGNIE DU CHEMIN A RAILS DU ST. LAURENT ET DU VILLAGE INDUSTRIE

Rapport des procédés de la trente-troisième assemblée générale des actionnaires dans le fonds capital de la dite Compagnie, qui a eu lieu en la ville de Joliette, suivant avis public, mercredi, le 17o jour de janvier 1872, à une heure de l'après-midi, en la maison de Dame Veuve Stanfield, "Hotel Victoria."

ACTIONNAIRES PRÉSIDENTS.

- George Irving, senior, Président.
- B. H. Leprohon, Vice-Président.
- George Irving, junior, } Directeurs.
- Thomas Boyd, }
- George Baby, }
- Louis Voligny, }
- Eusèbe Asselin. }

La Corporation Episcopale de Montréal et Dame Veuve Ed. Scallon, représentée par leur procureur, Ed. McConville, Ecr., Dame P. Pétiessier, représentée par son procureur, A. Maguan, Ecr., D. McGuire, F. Trudeau, Cyrille Morin, M. H. Beaulieu, par leur procureur, Léon H. Beaulieu.

Lecture et adoption des procédés de la dernière assemblée.

M. le Président met devant l'assemblée le Rapport suivant :

AUX ACTIONNAIRES DE LA COMPAGNIE DU CHEMIN A RAILS DU ST. LAURENT ET DU VILLAGE D'INDUSTRIE.

Les recettes dont un état est ci-joint, proviennent des sources suivantes :

1870.		1871.
\$3,404.13	8304 pas-ag. 9063	\$3,655.94
5,160.79	Fret	5,704.27
100.00	Bois
177.00	Quaiage	182.83
167.16	Divers	660.56
\$9,622.97		\$10,233.60
6,296.61	Dépenses d'exploitation	6,515.93
\$3,326.36	Revenu net	\$3,723.67

Auxquelles il faut ajouter la balance de l'année dernière. \$5,221.79

Moins les divid. payés. 2,565.00

2,716.79

6,440.46

De ce qui précède vous comprendrez que les affaires de votre chemin prennent de l'accroissement.—Le service de vos trains a été accompli avec régularité et sous la sage et habile direction de votre surintendant M. D. McGuire. Nous avons été exemptés de tous accidents.

Durant l'année courante il deviendra nécessaire d'acheter quelques lisses en fer. Je recommanderais en conséquence qu'environ 2 milles de T Rails, d'un calibre léger, soient posés comme le commencement du renouvellement de toutes les lisses sur notre chemin, ce qui effectuera éventuellement une grande épargne dans l'entretien.

Cela coûtera environ \$1,000.00. Le nombre de vos chars devra être augmenté durant l'année pour satisfaire aux affaires croissantes de votre chemin.

Je recommanderais en conséquence qu'un dividende de quatre par cent (ou \$4 par action) soit déclaré sur les profits de l'année dernière et la balance employée pour rencontrer les dépenses extraordinaires ci-dessus mentionnées.

A votre dernière assemblée, vous avez autorisé vos Directeurs de s'adresser à la législature pour obtenir des amendements à votre acte d'incorporation. Il n'a pas été jugé désirable d'en agir ainsi à la session dernière, attendu que aucune des compagnies de chemins de fer projetés sur la rive Nord du St. Laurent n'ont pris de mesures pour établir définitivement leurs lignes, qu'il est incertain si elles précéderont ou non. Vos directeurs devront considérer ce sujet s'il est nécessaire avant la prochaine session de la législature.

Les directeurs sortant de charge sont B. H. Leprohon et George Irving, senior, qui peuvent être réélus.

Motion de la part de J.-Ete. Chapdelaine secondé par Ed. McConville, Ecr., que le rapport du président qui vient d'être lu soit adopté. —Agréé.

Le Secrétaire-Trésorier met ensuite sur la table un état des dépenses et recettes générales de l'année expirée le 31 décembre 1871. Cet état fait voir qu'il reste entre ses mains une somme de \$6,084.60; puis un autre état des recettes et dépenses, provenant de l'opération du chemin, laissant un profit net de \$3,723.67.

Le Secrétaire soumet ensuite le rapport des auditeurs des comptes de la dite Cie. en date du 8 du courant; sur motion de M. Louis Voligny, secondé par Eusèbe Asselin, le rap-

port est adopté et des remerciements sont votés aux auditeurs.

Motion de Léon Beaulieu, secondé par Louis Voligny qu'un dividende de quatre par cent (\$4 par action) — soit payé aux actionnaires de cette compagnie le 1er de février prochain, au bureau du Secrétaire-Trésorier, à Joliette. —Adopté.

Motion de la part de A. Maguan, Ecuier, secondé par G. Baby, Ecr., que George Irving, Senior, et B. H. Leprohon, Ecuier, soient les Directeurs de la compagnie en remplacement d'eux-mêmes, sortant de charge cette année. —Adopté.

Motion de la part de Geo. Baby, Ecr., secondé par E. Asselin, Ecr., que M. A. Maguan, J. B. Chapdelaine et P. E. McConville, soient nommés auditeurs des comptes pour l'année courante. —Adopté à l'unanimité.

A. Maguan, Ecr., secondé par J. B. Chapdelaine, Ecr., propose que des remerciements soient offerts à MM: le Président et Vice-Président et aux Directeurs pour la manière habile avec laquelle ils ont géré les affaires de la compagnie durant l'année 1871.

Motion par Geo. Baby, Ecr., secondé par A. Maguan, Ecr., que les meilleurs remerciements soient offerts à M. Chs. H. Pameton, Secrétaire Trésorier, et à D. McGuire, surintendant, pour la manière fidèle, exacte et zélée avec laquelle ils se sont acquittés de leurs devoirs respectifs.

Thomas Boyd, Ecr., secondé par B. H. Leprohon, Ecr., propose qu'il soit résolu :

Que la somme de quatre cents piastres (\$400) soit offerte par les actionnaires à George Irving, Ecuier, Pré ident, en reconnaissance des services qu'il a rendus à cette compagnie, durant l'année dernière. —Adopté unanimement.

M. le Président laisse alors le fauteuil, et M. le Vice-Président est prié de le remplacer. M. Baby, secondé par M. Ls. Voligny, propose que des remerciements soient offerts à M. le président pour la manière habile avec laquelle il a présidé cette assemblée. —Adopté. Et l'assemblée s'est ajournée.

C. H. PANNETON,
Sec-Trés. Cie. C. F. St. L. et V. I.
Joliette, 17 janvier 1872.

ESTIMATION DES RECOLTES DE COTON.

Il est bien hasardeux, lorsque le coton est encore sur pied, de prédire quelle sera l'importance de la récolte. C'est une plante capricieuse et qui n'aime pas que l'on cherche à sonder ses intentions. Les plus malins y sont pris et ceux qui croyaient pouvoir s'appuyer le nombre des balles à quelques-unes près, ont été bien souvent trompés dans leurs calculs. Le bureau de l'Agriculture lui-même, malgré l'abondance et la sûreté de ses renseignements, n'est pas à l'abri de ces erreurs, ainsi que le démontrent les différents rapports qu'il a publiés récemment à ce sujet. Ces documents, surtout les premiers, donnent une estimation des récoltes fort au-dessous de la réalité. Ainsi, dans son rapport du mois de juillet, le Commissaire de l'agriculture disait : "Si la réduction de la surface des plantations est de 14 pour cent, et si la saison est aussi longue que celle de 1870, il devrait y avoir une récolte de 3,200,000, c'est-à-dire aussi considérable qu'en 1869; si la saison est d'une longueur ordinaire, 2,900,000; avec une gelée hâive, et une mauvaise saison pour la cueillette, 2,700,000. L'invasion des insectes, jointe à d'autres circonstances nuisibles, peut réduire la récolte à 2,500,000 balles."—Le Commissaire pré sentait ce rapport comme une estimation précise des récoltes de probabilité, basées sur les données les plus étendues et les plus dignes de créance. Ce rapport, pensait le Commissaire, était utile pour mettre en garde contre les doutes qui pourraient suggérer les bruits répandus par les spéculateurs du Cotton Exchange. Dans le rapport suivant, publié pour les mois d'août et de septembre, le Commissaire rassemble tous les renseignements les plus défavorables, sur la pluie, les mauvaises herbes, la rouille, les insectes, et dit : "La saison la meilleure peut à peine produire plus de 3,350,000 balles; si la saison qui s'avance est courte et défavorable, 3,000,000 de balles, seront un bon résultat. Si les circonstances nuisibles continuent à se produire, la récolte peut encore être réduite davantage."

On se rappellera que c'est sur la foi de ces estimations que se firent les grandes spécula-

tions ici et à Liverpool. Quelques organes de la presse commerciale cependant, et nous nous permettons de rappeler ici que nous avons été de ce nombre, firent de sérieuses réserves à ce sujet.

Un mois plus tard, en octobre, le commissaire compréhensif qu'il ne fallait pas insister sur ses évaluations premières, et disait: "Nos renseignements ne nous promettent pas une récolte de plus de 3,000,000 de balles, et si le reste de la saison était défavorable au développement de la plante et de la cueillette, il faudrait se contenter d'un moindre résultat." Dans le rapport suivant, le commissaire, comprenant sans doute que devant de nouvelles et très belles perspectives, il lui était impossible d'insister davantage sur ses appréciations premières, annonce d'une manière plus positive, la possibilité d'une augmentation de récolte. Les renseignements du mois de décembre ne diffèrent pas ceux du mois de novembre, et contrairement aux perspectives un peu sombres du mois d'octobre, continuent à raviver les espérances. Cependant, ce changement n'est pas assez considérable pour modifier matériellement les possibilités entrevues dans les rapports de juillet et de septembre. Les dernières nouvelles nous donnent une estimation à peu près identique à celle du mois de septembre pour l'automne qui ne nous donnera pas une récolte de plus de 3,350,000 balles. Les gélées ont été retardées jusqu'au mois de novembre, et dans certaines localités jusqu'au 20 de ce mois, et le temps a été favorable à l'épluchage sans perte et sans déboloration de la fibre. Un beau rendement plus complet et plus nombreux que les rendements ordinaires, a donné 3,400,000 balles, comme chiffre probable de la récolte de 1871. Quels sont les changements qui vont s'opérer dans l'esprit du commissaire avant un mois, ceci est encore un mystère pour nous; mais il reconnaît que ses estimations de la récolte du coton dans le Sud sont certainement au-dessous des probabilités.

On le voit, le Bureau de l'Agriculture n'est pas plus à l'abri des erreurs que le commun des mortels, et ce n'est pas aveuglement que l'on doit accepter ses estimations. Du reste, ce n'est pas la première fois que l'erreur se glisse parmi les renseignements du commissaire. Le petit tableau suivant des estimations du gouvernement sur la récolte du coton, depuis ces cinq dernières années, comparé au total des récoltes, indique combien doit être réservée la confiance que méritent ses rapports:

Années.	Récolte effective du Bureau.	Estimation du Bureau.	Total au-des. de l'est.
Balles.	Balles.	Balles.	Balles.
1866-67	2,180,000	1,835,000	346,000
1867-68	2,594,000	2,340,000	254,000
1868-69	2,439,000	2,330,000	109,000
1869-70	3,155,000	2,750,000	405,000
1870-71 (est.)	4,200,000	3,750,000	450,000

D'après ce tableau, on peut voir que, dans chacune de ses estimations, le gouvernement s'est toujours trouvé au-dessous de la réalité. Si aujourd'hui le bureau évalue la récolte de 71-72 à 3,400,000 balles, on peut hardiment ajouter 10 ou 11 pour cent à son estimation, sans lui laisser trop large place à la répétition des erreurs de ces dernières années. Peut-être ne faut-il pas s'étonner de ces erreurs, si l'on considère la source d'où le gouvernement tire ses renseignements. Les fermiers et les planteurs sont rarement satisfaits d'une récolte, quand elle est encore sur pied, et leur crainte grandit toujours les dangers qui menacent leurs champs; de là ces appréhensions qui amènent parfois les erreurs d'évaluation que nous venons de signaler.— Bulletin de New York.

FINANCES FRANÇAISES.

Le ministre des finances a déposé sur le bureau de l'Assemblée le budget de 1872.

Voici les chiffres généraux: Dette publique et dotation... fra. 1.169.843.419

Service général des ministères

Ministère de la justice	33,574,691
Ministère des affaires étrangères	12,404,500
Ministère de l'intérieur	113,754,410
Gouvernement général de l'Algérie	35,638,930
Ministère des finances	20,291,760
Ministère de la guerre	450,050,000
Ministère de la marine et des colonies	147,667,603

Ministère de l'instruction publique et des cultes	95,387,753
Ministère de l'agriculture et du commerce	16,060,300
Ministère des travaux publics:	
Service ordinaire	84,062,810
Service extraordinaire	46,563,250
Frais de régie, de perception et d'exploitation	238,337,314
Remboursements et restitutions, etc., etc	11,629,960
	2,415,335,040

M. le ministre des finances a demandé à l'Assemblée d'autoriser le gouvernement à percevoir et à dépenser les trois douzièmes des ressources du budget pour les trois premiers mois de l'année prochaine, en attendant qu'on puisse discuter et voter le budget de 1872.

Le douzième du budget de l'exercice prochain sera de 201 millions 277,920 francs. En y ajoutant la première échéance de la dette publique, les trois douzièmes exigent un crédit de 629 millions 166,642 francs.

La Cie. Manufacturière de Coton CANADA.

CORNWALL, ONTARIO.

Incorporée sous l'Acte des Compagnies à Fonds social.

CAPITAL -- \$200,000 EN 200 PARTS DE \$100 CHACUNE.

Souscriptions payables comme suit:

Cinq pour cent en formant la demande.
Cinq pour cent au 1er Mars.
Dix pour cent le 1er de chacun des mois suivants jusqu'à ce que le tout soit payé.

Directeurs Provisaires.

SIR HUGH ALLAN	PRESIDENT.
DONALD MCINNES	VICE-PRESIDENT.
GEORGE STEPHEN	Montréal.
EDWARD MCKAY	"
DONALD A. SMITH	"
JOHN RANKIN	"
BENNETT ROSAMOND	Almonte.
W. E. SANDFORD	Hamilton.
JOHN HARVEY	Hamilton.

L'INTERET au taux de 7 p. 100 par année sera alloué sur le capital payé durant l'érection des bâtiments.

La Compagnie est formée dans le but d'établir en ce pays la manufacture des cotons sur une échelle suffisante à pourvoir à ses besoins.

Les manufactures de laine de la puissance, grâce à leur excellence et à leur supériorité, suffiront presque à l'approvisionnement du marché national.

Le but des promoteurs de cette entreprise, et ils sont persuadés qu'ils l'atteindront, est d'en arriver à un pareil résultat pour ce qui regarde la manufacture du coton.

La ville de Cornwall a été choisie comme point de départ parcequ'elle a offert des avantages particuliers. La population est assez nombreuse pour fournir tous les ouvriers. Les grands et intéressables pouvoirs d'eau mettent complètement à l'abri des grandes dépenses qu'entraîne le pouvoir à vapeur. Sa situation est centrale, accessible aussi bien par eau que par chemin de fer, et offre tous les avantages d'une station de fret à concurrence.

La corporation a voté un bonus en argent libéral pour aider à l'entrep. et l'a exemptée de toute taxe pour une période de vingt-et un ans.

D'importantes améliorations ont été récemment introduites dans la machinerie des fabriques de coton, et il s'en est suivi une réduction considérable dans les prix.

Le coût évalué de cette fabrique, y compris le mécanisme le plus nouveau et le meilleur capable de produire environ un million de livres de coton manufacturé par année, est de \$100,000, laissant une balance suffisante pour l'exploitation.

Avec tous les avantages évidents que posséderait cette entreprise, elle devra pouvoir produire des marchandises pour le moins à aussi bon marché qu'aucune de celles qui existent.

Dans un prospectus récemment publié par l'une d'elles, le profit brut est évalué à 8 1/2 cts. par livre, et le profit net sur la production d'environ un million de livres par année est évalué à 17 1/2 p. 100 sur un capital de \$100,000, et ces chiffres sont, dit-on, plutôt au-dessous qu'au-dessus de la vérité.

Dans cette proportion les actionnaires dans cette entreprise devront recevoir des dividendes au taux de 5 p. 100 par année; mais les promoteurs de cette entreprise ne calculent pas sur de pareils bénéfices, qui ne pourraient être réalisés que dans des circonstances rares et exceptionnelles. Des dividendes au taux de 15 p. 100 par année seraient excellent, plus sûr et plus raisonnable, et qui sera, pense-t-on, complètement réalisés.

Des contrats pour la fabrique et le mécanisme seront conclus aussitôt après l'organisation de la compagnie, et l'on compte que la manufacture sera en opération avant la fin de l'année.

Les livres de souscription seront ouverts durant une période limitée seulement.

Les demandes devront être adressées à D. McINNES, GEO. STEPHEN, Hamilton, Montréal.

MACDOUGALL & DAVIDSON COURTIERS.

OLD TOM GIN, VIN DE GINGEMBRE, WHISKY IRLANDAIS, WHISKY ECOSAIS, AMERES D'ORANGES

DE BERNARD

PAISLEY WHISKY SUPERIEUR DE JAMES STEWART & CO.

EAU-DE-VIE DE "SAYER," "CORAN."

A vendre par O'GILVY & CIE. AGENTS.

31 Janvier 1872.

PREVOST'S Electric-Magnetic-Motor Co. 36, AMITY STREET, NEW YORK.

La Société a l'honneur de prévenir les compagnies de télégraphie, les docteurs et argentiers par la galvanoplastie, les médecins, les physiciens, les professeurs de sciences, etc., etc., qu'elle est définitivement constituée, et qu'elle mettra tous ses soins à remplir les ordres qui lui seront données. Elle a traité avec M. MEYNIAL de Paris, mécanicien, constructeur d'instruments de précision à l'usage des sciences, chargé de l'éclairage électrique au Grand Opéra de Paris. M. MEYNIAL est l'inventeur d'un nouvel appareil "à recueillir" pour lumière électrique pouvant s'appliquer aux Phares et aux Travaux Publics.

La Société est propriétaire de la PREVOST'S NEW BATTERY et du BATTERY'S NEW GALVANIC FLUID. Les prix des Batteries sont: pour le No. 1 (6 pouces) \$5, et le No. 2 (8 pouces) \$6. Le BATTERY'S Fluid est vendu 7 cents la livre. Les principaux mérites de ces Batteries et Fluids sont: la durée, l'économie, la force et l'absence de toute odeur et de tout gaz malsain.

EMILE PREVOST, Surintendant des Travaux.

PRIX COURANTS DU MARCHÉ DE MONTRÉAL

Denrées Coloniales, Produits Européens et Asiatiques, Produits Chimiques, &c., &c.

Les prix cotés sont ceux des importateurs, par cargaison ou forte quantité. Les acheteurs en petites quantités ne doivent pas s'attendre à acheter aux prix cotés mais à payer une légère avance pour couvrir les frais d'emmagasinage, charroyage, assurance, &c., &c.

Les prix sont sujets aux fluctuations du marché.

CAFÉ VERT-

Table listing coffee prices for Rio, St. Domingue, Costa Rica, Jamaïque, Langayra, Maracaibo, Cayan, Java, Mocha, etc.

CHOCOLAT-

Table listing chocolate prices for Epys & Cie, Fry, Mentor.

CACAO-

Table listing cacao prices for Barry, Taylor.

CHICORÉE-

Table listing chicory prices for Barry, Taylor.

CHANDELLE-

Table listing candle prices for Spermacétique de Belmont, Paraffine, Française.

CIRAGES-

Table listing tallow prices for Day & Martin, Americain, No. 1, No. 2, No. 3.

CIGARES-

Table listing cigarette prices for Allemands, Havana, Cheroot de Manille.

DROGUES & TEINTURES-

Large table listing various drugs and dyes including Alun, Arrowroot, Acide Muriatique, Acide Oxalique, Borax, etc.

EPICES-

Table listing spices for Cannelle, Clous de Girofle, Gingembre d'Afrique, etc.

EMPOIS-

Table listing starches for Satin de Berger, Do. do., etc.

FRUITS-

Table listing fruits for Amandes du Languedoc, Do. Jourdain, Do. Provence, etc.

Table listing various oils and fats including Dattes, Figues de Smyrne, Noix de Bresil, etc.

Table listing olive oil (Huile d'Olive) and other oils like Melasse, Cognac, etc.

Table listing wine and spirits including Melasse, Cognac, Brandy, etc.

Table listing various grains and flour including Farines, Riz, etc.

Table listing various oils and fats including Huile de Colza, etc.

Table listing various oils and fats including Huile de Lin, etc.

Table listing various oils and fats including Huile de Sésame, etc.

Table listing various oils and fats including Huile de Noix, etc.

Table listing various oils and fats including Anis, Bouchons à Bière, etc.

Alcalis, Comestibles et Produits de la Ferme, &c.

Table listing alkalies and foodstuffs including Potasse, Perlasse, etc.

Table listing various foodstuffs including Bacon, Epaves, Bœuf, etc.

Table listing various foodstuffs including Fromage, Jambon, Lard, etc.

Table listing various foodstuffs including Saindoux, Farines, etc.

Table listing various foodstuffs including Riz, Maïs, etc.

Table listing various foodstuffs including Poisson, Truite, etc.

Avis du Gouvernement.

AVIS DU GOUVERNEMENT. DÉPARTEMENT DES DOUANES, OTTAWA, 21 novembre 1871. DISCOMPTE autorisé sur les envois américains jusqu'à nouvel ordre: 8 par cent.



L'avis ci-dessus est le seul qui doit paraître dans les papiers autorisés, à la publication.

Progans M.S. en Prunelle	1 80	1 50
Congress " " pour femmes	1 80	1 80
Balmoral " " pour filles	80	1 25
Congress " " pour enfants	85	1 15
Balmoral " " pour enfants	70	85
Caques " " pour femmes	95	1 10
Shoofly en Prunelle pour femmes	1 15	1 25
" Cuir ciré " "	1 40	1 50
" Cuir ciré pour filles	1 00	1 15
" Cuir ciré pour enfants	80	90
Balmoral M.S. en Buff pour femmes	1 40	1 60
" Cuir sur grain " "	1 40	1 60
" Kid français " "	1 90	2 25
Congress " en Buff	1 60	2 00
Balmoral " 11-2 en Buff pour filles	1 15	1 25
" Cuir sur grain " "	1 15	1 25
" Kid français " "	1 35	1 50
" 6-10 pour enfants	1 10	1 30
" en Buff " "	90	1 00
" Cuir sur grains " "	90	1 00
CUIRS—		
Cuir à Semelle, No. 1 B, A. la lb.	25	27
" " No. 2 " "	24	25
" (Slaughter) " "	30	35
Cuir à Harnais " "	32	34
Vache Cirée Lédro " "	43	45
" Lourde " "	40	42
Vache à Grain " "	30	30
Vache tendue Lédro " "	50	52
Vache Buffée (buff) " lo pied	16	17
" Grainée (pebbled) " "	16	17
Vache Cirée, unte " "	19	20
" enlée " "	17	18
Veau Canadien, 24 à 30 lbs. par lb.	75	80
" " 30 à 36 lbs. " "	90	85
Peaux de Mouton " "	27	33
PEAUX—		
Peaux Vortes salées, inspectées No. 1. par lb.	10	10
" " No. 2 " "	10	10

JAMES GOULDEN
Pharmacien en Gros

IMPORTATEUR ET FABRICANT
D'HUILES POUR LES CHEVEUX,
GRAINES de JARDINS et de CHAMPS,
Savons—Toilette et de Castille,
Parfums, Poudres,
Essences Odorantes, Syrons de fruits,
Poudres de condition, Huile g zalline,
Pâtes à Vers, Huile noi-e,
Poudres à boullanger, Poudre d'œufs,
Huile de Castor à la livre ou en bouteilles,
Bois de Teinture, Bouteilles de Nourrice,
Cristaux de Magenta en boîtes o à la pesée,
Camphre, Sauce au Poivre,
Bandages, etc.

NATRO-KALI DE GOULDEN, ou EXTRAIT DE SAVON

pour la manufacture du Savon sans chaux ou lessive.
Il sert à la fabrication des Savons Durs, Savons de Toilette, Savons Jattes et Savons Doux. Il est aussi utile pour divers objets, tels que pour nettoyer les machines, les caractères, laver les planchers, les ponts de navires, les vaisseaux à lait, enlever les taches de peinture etc., etc.

A vendre chez tous les Pharmaciens en gros et la plupart des Pharmaciens en détail et des Epiciers de la Puissance.

JAMES GOULDEN,
175 Rue St. Laurent, MONTREAL.



ASSORTIMENT COMPLET DE PEINTURES.
Huiles, Vitres, Pinceaux, Vitres colorées et de Miroirs, Epissierie, Huile de Charbon, Lumps, etc., des plus considérable et admirablement choisis.

VENTES EN GROS ET EN DÉTAIL.
Veuillez rendre une visite à mon Etablissement,
111 et 218 RUE ST. LAURENT, MONTREAL.
L. N. DENIS.

BULLETIN FINANCIER.

RAPPORT HEBDOMADAIRE DU MARCHÉ DES FONDS DE MONTRÉAL.

MONTRÉAL, Juy 1er 1872.

Parts	BANQUES.	Div. 6 m.	Cloturant à
\$200	Banque de Montréal	8	236 1/2 à 236 1/2
4 50	" Amérique B. du N.	4	12 1/2 " "
\$100	" de la Cité	3	72 " 72 1/2
50	" du Peuple	3	115 1/2 " 114 1/2
50	" Molson	4	115 " 116 1/2
40	" Ontario	4	110 " 112
100	" de Toronto	4	110 " 112
100	" Québec	4	110 1/2 " 113
50	" Nationale	4	" " "
50	" Jacques-Cartier	4	" " 117
100	" des Marchands	4	131 1/2 " 132
50	" des Canton de l'Est.	4	" " "
40	" Royale Canadienne	4	106 1/2 " 107
100	" Union	4	103 1/2 " 107
50	" des Artisans	3	87 1/2 " "
50	" Commerce	4	129 " 130
50	" Dominion	4	106 " 107
100	" Metropolitan	4	107 " 108

CHEMINS DE FER.

£100	Grand Tronc	—	—
100	Atlantique & St. Laurent	—	28 " 30
20	Great Western	3	—
\$200	Champlain & St. Laurent	—	28 " 30

DIVERS.

40	Telegraphe de Montréal	5	18 1/2 à 18 1/2
1 0	" du Peuple	—	76 " 100
40	Compagnie du Gaz de Montréal	4	185 " 187 1/2
50	Compagnie de fer Urban	8	200 " 210
100	Compagnie du Richelieu	10	220 " 240
100	" Navigation Interieurs	8 1/2	— " —
100	" des Elevateurs	5	— " —
100	" de Verre du Canada	—	— " —
100	Bourse de Marchands	3	96 1/2 " 100
50	Société de Construction Permanente du Dist. de Mont L.	4	113 " —
50	Société de Construction Per. du Canada	4	— " —
200	Canada Rolling Stock	5	129 " 132 1/2

MINES, ETC.

20	Cie Minière de Montréal	—	—
5	" de Cuivre de la B. Huron	15	47 " 52 1/2
5	" " et d'Argent du Lac Huron	—	—
100	" de Charbon Intercol.	—	75 " 80
50	" de Tourbe du Canada	—	—

OBLIGATIONS, DEBENTURES, ETC.

Fonds de la Puissance, 6 p. c.	112	à 113
Bons " 6 p. c.	111	—
Debentures du Gouvernement, 6 p. c. stg.	103	—
" " 6 p. c. ct.	103	105
" " 5 p. c. stg.	96 1/2	—
" " 5 p. c. ct.	97	99
Droits Seigneuriaux, 6 p. c.	94	—
Debentures de Champlain & St. L., 6 p. c.	90	—
" " 8 p. c.	99	101
" Cité de Montréal, 7 p. c.	116	120
" " 6 p. c.	101	104
Obligations de Montréal, 6 p. c.	100	101
Aqueduc " 6 p. c.	100 1/2	101 1/2
Havre " 8 p. c.	116	120
" " 7 p. c.	103 1/2	104 1/2
" " 6 1/2 p. c.	104	106
" " 6 1/2 p. c.	—	—
Obligations de la ville de Québec, 6 p. c.	—	—
" du havre " 8 p. c.	—	—
" " 7 p. c.	—	—
" do " p. c.	—	—
" de la ville de Toronto, 6 p. c.	—	—
Debentures des Comtés	—	—

CHANGE.

De Banque sur Londres, 60 Jours	103	100 1/2
Privée " " "	—	—
Banque " New York	—	—
Privée " " "	—	—
Traité en or " " pair a +	—	—
Or à New York	110	—

BURNETT & THOMSON,
64 Rue St. François-Xavier.

Importation Directe.

J. HUDON & CIE.

246 RUE ST. PAUL & 199 & 201 RUE DES COMMISSAIRES.

OFFRENT EN VENTE :

SPIRITUEUX, ETC.

Caisnes, Eau-de-Vie de Robin, Hennessy, J. Quarts, Chaloupin, Otard Dupuy, & C. Huitième.

Eau-de-Vie Giraud et Frère,
En Caisnes.

Barriques, Genièvre DeKuyper, Hotman. Caisnes, Porter de Guinness, grandes et do. petites bouteilles.

Vins.

Muscet, (Véritable Bourgogne, San Pedro, Paris, Sicile blanc et rouge, Champagne cachot vert

Vin de Messe

spécialement importé pour le Clergé du Canada.

Porto de Thompson et de Graham, diverses marques.—Sherry de Duff, Gordon & Cie., diverses marques.

Vinaigre de Vin blanc de Bordeaux.

HUILES D'OLIVES en futs et caisses de Sicile, de Bordeaux et de Marseille.

Denrees Coloniales.

CAFE vert, rôti, moulu; SUCRE blanc, blond et jaune; MELASSE centrifuge, moscovade, terrée, Barbade, &c., &c.

TABAC manufacturé, Cigarres, &c., &c.

THÉ verts et noir, japonais, &c.

Cire blanche de la Havane.

Produits Chimiques.

Couperose, Alun, Vitriol, Sel Epsom, Garance, &c., &c.

Divers.

Chandelle Smermacétique de Belmont, 6 et 12; Bougies françaises, Parafine, Marinades Cross & Blackwell, Wyatt, &c., Noix, Raisins, Figue, Prunes, &c., &c.

Macaroni et Vermicelle de Bordeaux et de Marseille.

W. A. CAMPBELL & CIE.

IMPORTATEURS & MARCHANDS EN GROS

Café, Chocolat, Cacao et Broms de Choix, Epices, Moutarde, Crème de Tartre, Bi-car de Soude, Poudre à Boulanger, Farine de Riz et Chicorée moulu et en grain.
Propriétaires du Moulin à Vapeur d'Epices et Café Canada.

BUREAU 21 RUE ST. SALEMENT,
MONTREAL.

Scierie à Vapeur.

SCIÉRIES À VAPEUR

J. McD. CAMPBELL & CIE.

Ci-devant MOULINS DOUGLAS

672 Rue William, (McCORD ouest.)

Bois de service scié et plané à ordre.
J. McD. CAMPBELL. ALPH. HOW.

Fabricants de Chaussures.

N. VALOIS & CIE.,
MANUFACTURIERS ET MARCHANDS DE
CHAUSSURES. EN GROS,
 25 ET 23 PLACE JACQUES CARTIER,
 MONTREAL.
 NARCISSE VALOIS. JUDE VALOIS.

G. BOIVIN,
FABRICANT DE CHAUSSURES
 EN GROS
 No. 300 Rue St. Paul, MONTREAL,
 Vend à meilleur marché, pour argent comptant, que partout ailleurs.
 Une visite de la part de messieurs les marchands est respectueusement sollicitée dans notre intérêt mutuel.

JOSEPH VALADE,
IMPORTATEUR ET
MARCHAND DE BOTTES ET SOULIERS.
 133 RUE NOTRE DAME
 Coin de la Rue Gosford, Montréal.
 On trouve à ce magasin un assortiment très complet et très varié dans toutes les branches qui constituent le commerce de chaussures.
 On sollicite une visite.

Pharmaciens.

LE SOTHERION
PAPIER PULMONAIRE ANTI-ASTHMATIQUE.

DIPLOMÉ.

Préparé par le Dr. POUCHIER, de la Faculté de Paris.

CE NOUVEAU REMÈDE, résultat de longues recherches et d'expériences multipliées est souverain contre les maladies des voies respiratoires, des affections cruelles et terribles avec indécès jusqu'à ce jour comme incurables.

Depuis qu'il a commencé d'être en usage, des cures rapides d'un grand nombre de cas ont été obtenues, et un nombre considérable de certificats sont venus attester son efficacité; aussi chaque jour il prend une plus grande extension et bientôt il sera universellement connu.

Ce remède agit dans les maladies anciennes comme dans les maladies nouvelles; son administration est des plus simples et exempte de tout inconvénient.

Il guérit l'Asthme, le Conspicron, Bronchite, Toux nerveuse, Grippe, Coqueluche, Irritations de Poitrine et de Gorge, Insomnie, Palpitations de Cœur, Faiblesse de Constitution.

On peut donc à l'aide de ce remède incomparable dissiper l'accès le plus rebelle en huit ou dix minutes, et arriver, en continuant d'en faire usage, à la guérison des maladies énumérées.

Le Sotherion, Papier Pulmonaire Anti-Asthmatique se vend par paquets de 25 feuilles. Prix \$1.00.

On exige le contre remboursement ou contre un mandat sur la poste.

M. R. Le Sotherion, Papier Pulmonaire Asthmaticum dont le succès, toute confiance sera pourvue vivante à la loi.

Dépôt Général pour la France, No. 14 rue de Castiglione, Paris; pour le Canada, chez le Dr. P. QUÉRIER, Chirurgien Dentiste, 15 rue St. Jean, Québec.

Agents, pour la Puissance du Canada,

EVANS, MERCER & CO.,
 Montréal.

Marchands de Poissons.

POISSON! POISSON!! POISSON!!!

200 qu. rts M. rue Verte.
 200 quintaux de S. de.
 50 quintaux de S. de No. 1.
 100 quintaux de S. de de Casco.
 100 do do Labrador.

A vendre par **CHAS. FRASER & CIE.,**
 375 Rue des Commissaires.

JAMES C. GORDON,

MARCHAND EN GROS DE POISSON DE
 TOUS LES SORTES,
 Frais, Salé, Fumé, S. de, Salé vert, en Saumure, et de CONSERVES ALIMENTAIRES, d'HUILES de MORUE et de LOUP MARIN, des célèbres CIGARETTES de MALPEQUE

FINNAN HADDIE toujours en mains.
 Entrepôt des Pêcheries, Miris—St. Nicholas, MONTREAL.

Marchands de Farines.

A. W. OGILVIE & CIE.
MARCHANDS DE
 FARINES, CEREALES, BARLEY, &c.
 Moulins—ECLUSE ST. GABRIEL.
 Bureaux,—36, 35 et 40. Rue des Enfants Trouvés,
 MONTREAL.

BOYER, HUDON & CIE.,
 Successeurs de LOUIS BOYER & CIE.,
MARCHANDS DE
 GRAINS ET FARINES,
 PROVISIONS et EPICERIES,
 L. ALPHONSE BOYER.
 FIDELIS HUDON.
 CHARLES BOYER. MONTREAL.

HOSPICE LABELLE & CIE.,
MARCHANDS DE
 FARINES, GRAINS ET PROVISIONS,
 No. 10, Rue de Port, MONTREAL.

LAURENIÈRE & ST. ONGE,
MARCHANDS DE
 GRAINS, FARINES ET PROVISIONS,
 COMMISSIONNAIRES, etc.,
 25 RUE DES COMMISSAIRES,
 MONTREAL.

KIRKWOOD & MORE,
MARCHANDS DE
 CEREALES, FARINES, POISSONS et HUILES de POISSON,
 26 Rue des Enfants Trouvés,
 MONTREAL.

Fabricants de Salaisons.

D. REES & CIE.
FABRICANTS DE SALAISONS ET COMESTIBLES,
 INSPECTEURS DE
 BŒUF, LARD ET BEURRE.
 COMMISSIONNAIRE, Etc.
 46, 48 & 50 Rue Des Sœurs Grises, MONTREAL.

A Vendre.

COMPAGNIE SALINÈRE DU CANADA
 5,000 QUARTS } SEL FIN DU CANADA EN
 3,000 SACS } DISPONIBLE,

A vendre par
THOMAS W. RAPHAEL,
 AGENT,
 30 RUE DE L'HOPITAL.

CUVILLER & CIE.
Marchands en général

44 — Rue St. Sacrement — 44

MONTREAL.

P. L. TOUSSIGNANT,

SYNDIC OFFICIEL,
ARTHABASKAVILLE,
 Sollicite respectueusement de MM. les marchands les affaires qu'ils peuvent avoir dans le district d'Arthabaska sous l'Acte de Facilité de 1862.

A. ROCHON,
LITHOGRAPHE ET IMPRIMEUR.
 89 — Rue St. Jacques — 89
 (Au-dessus des Bureaux du Evening Star.)
 MONTREAL.

M. A. R. sollicite le patronage canadien, étant le seul lithographe canadien à Montréal. Prix modérés.

LE
VERDICT DU PEUPLE

LA MACHINE A COUDRE

DE
GARDNER.

Est reconnu par les meilleurs juges du pays, pour être la meilleure Machine à point noué pour Famille et pour les Manufactures, qui ait été présentée au public.

Ces MACHINES ont obtenu les prix suivants en compétition avec les meilleures Machines de ce pays :—

Liste de Prix pour 1871.

Premier prix à T. tout — Premier prix à Londres, à l'Exposition du Great Western — Premier prix à Guelf, à l'Exposition du Great Central — Premier prix à Ste. Catharines, Comté de Lincoln — Premier prix à Chatham, Comté de Kent — Premier prix à Waterloo, Comté de Waterloo — Premier prix à Orangeville, Comté de Simco — Premier prix à Mono, Comté de Peel — Premier prix à Caledon, Comté de Simco — Premier prix à Wellan, Comté de Welland — Premier prix à Otterville, Comté d'Oxford — Second prix à l'Exposition Provinciale de Kingston, et Diplo. à Hamilton, et diverses autres Expositions de Comté.

Cette Machine peut coudre, border, broder, faire des remplis, piquer, rebattre, et coudre tout ce que les Etolfes depuis les plus légères jusqu'aux plus épais.
 PRIX : \$32, garantie pour 5 ans.

Ces Machines sont également vendues par plusieurs marchands.

W. N. LLOYD,

Agent pour Montréal et les environs.

431, — Rue Notre-Dame, — 431.

(COIN DE LA RUE DOLLARD.)

On demande des AGENTS pour les Comtés des environs de Montréal.

Au Commerce.

Les Marchands qui visitent Montréal et veulent consulter leurs intérêts se font bien de visiter les maisons de commerce sous-nommées avant d'acquiescer.

COURTIERS et COMMISSIONNAIRES :

A. & A. B. CHARLEBOIS,

16 Rue St. Sacrement.

R. FAIRANKS,

5 Rue St. Sacrement.

IMPORTATEURS DE VINS ET SPIRITUEUX :

JOHN HOPE,

Halle au Blé, Rue St. Sacrement.

VILLENEUVE & LACAILLE,

Bâtisse des Sœurs, No. 343, Rue St. Paul.

D. P. BEATTIE,

17 Rue St. Sacrement.

VICTOR DUVIGNEAU,

30 Rue St. Nicholas.

G. VERLAQUE,

5 Rue St. Sacrement.

MARCHANDS DE BIÈRES COLONIALES :

J. HUDON & CIE.,

159 et 201 Rue des Commissaires.

DESMARTEAU & CIE.,

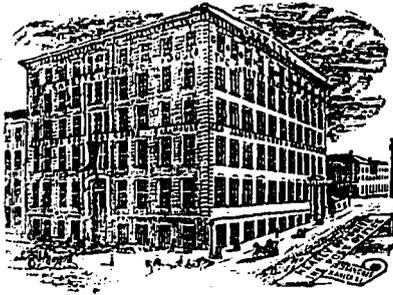
231 et 233 Rue des Commissaires.

G. MELANÇON,

181 Rue St. Paul.

N. QUINTAL,

83 Rue St. Joseph.



FONDÉE EN 1778.

"THE GAZETTE,"

MONTREAL.

Edition quotidienne \$5.00 par année; édition hebdomadaire \$1.00 par année.

Ce journal occupe le premier rang parmi les journaux du Canada, et se distingue par ses articles de fonds hors ligne. Ses rapports commerciaux les plus complets. Ses dépêches télégraphiques les plus récentes. Ses nouvelles du jour les plus intéressantes. Ses comptes-rendus légaux les plus exacts. La littérature la plus choisie.

COMME JOURNAL D'ANNONCES

il est infiniment supérieur à tout autre papier-nouvelles de la Province de Québec.

L'augmentation des affaires a nécessité la translation de l'établissement de l'imprimerie de la Gazette à ces vastes et magnifiques bâtiments sur la rue St. François-Xavier, qui occupent tout l'espace entre les rues Craig et Fortification s'étendant à 100 pieds en arrière de la rue St. François-Xavier, fournissant ainsi les plus grandes facilités pour l'exécution d'impression de livres et d'ouvrages de quelque nature qu'ils soient.

ON EXÉCUTE À CET ATELIER

- Grands Placards,
- Connaissances,
- Affiches,
- Cartes d'affaires,
- Etiquettes, Chèques,
- Journaux,
- Catalogues,
- Biancs d'Avocats,
- Têtes de lettres et de comptes,
- Circulaires,
- Biancs de Billets Promissoires,
- Programmes,
- Magasins Pittoresques,
- Biancs de Formes Légales,
- Pamphlets,
- Rapports,
- etc. etc. etc.

et toute autre description d'impressions pour assurance, loi, banque et commerce, que l'on sollicite respectueusement.

AUX DIRECTEURS DE CHEMINS DE FER ET DE COMPAGNIES À VAPEUR.

La Gazette est la seule imprimerie dans la Province qui possède les machines nécessaires à l'impression de billets de Chemins de fer et de Bateaux à Vapeur en coupures.

Elle comprend deux machines d'Edmonson pour l'impression des billets et une presse à coupon, avec laquelle on imprime et numérote consécutivement par la même opération.

On régle à ordre livres blancs avec ou sans entêtes d'une manière supérieure.

Les commandes de toutes sortes, soit verbales, par lettre ou télégraphe, sont exécutées avec ponctualité et livrées par maille, poste, ou express.

Les propriétaires de la Gazette en appellent avec confiance aux marchands et au public en général pour une partie de leur patronage pour l'impression de livres ou autres ouvrages.

T. & R. WELLS.

Montreal, 12 Octobre, 1871.

Assurances.

ETAT FINANCIER

DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE

ANDES,

25 Octobre 18 1.

Argent en mains, à la banque et en transit	\$286 034.43
Bonds des Etats-Unis, Etat, Ville et Comté, valeur actuelle	\$390,073.34
Bonds du chemin de fer, valeur actuelle	8,900.00
Prêts collatéraux	91,500.00
Intérêts accumulés	49,000.00
Premiers hypothèques	697,196.53
Billets recevables	9,347.66
Comptes courants primes et balances entre les mains des agents	38,006.50
Montant des actionnaires par cotisation	500,000.00

Total de l'actif..... \$2,078,148.46

PERTES DE CHICAGO.

\$850,000

EN COURS DE REGLEMENT.

J. B. BENNETT.

Président.

N. P. HARRINGTON, Agent,

235 Rue St. Jacques.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE

TRAVELERS

DE HARTFORD, CONN.

Actif réalisé (1er juillet) \$1,743,648.89.

ACCORDE tout ce que l'on peut désirer d'une compagnie d'assurance SUR LA VIE et les ACCIDENTS, aux conditions les plus favorables.

ELLE ASSURE CONTRE LES ACCIDENTS résultant des machines, des outils, ou instruments, quand ils arrivent dans l'exercice légitime d'un métier de même que contre ceux qui arrivent dans les voy ges. à un prix annuel de \$5 à \$10 par \$1000 pour des occupations qui ne sont pas spécialement hasardeuses. Des risques très hasardés pris à des taux plus élevés.

DANS LE DEPARTEMENT DE LA VIE, la TRAVELERS accorde des polices sur la Vie et de Dotation aussi bien que par les meilleures compagnies. Aucune police n'est faite. Les polices de 10, 15 et 20 ans sont convertibles en Dotation à l'option de l'assuré. Ce trait est particulier à cette compagnie.

Le TRAVELLERS a émis 225,000 polices d'Accidents et a payé 14 000 réclamations pour mort ou pertes causées par des accidents.

THOS. E. FOSTER, Montréal, Agent général.

CANADA.—BUREAU: No. 241 Rue St. Jacques, MONTREAL.

COMPAGNIE D'ASSURANCE AGRICOLE DE WATERTOWN, N.Y.

ÉTABLIE EN 1853.

ACTIF - - - \$601,563.97.

Deposé entre les mains du Gouvernement pour le bénéfice des assurés Canadiens, \$100,000

Président: JOHN C. COOPER. Secrétaire: ISAAC MUNSON. E. H. GOFF, Agent Général.

DIRECTEURS CANADIENS:

- Hon. LOUIS ARCHAMBAULT, Ministre d'Agriculture.
- Hon. FRANK SMITH, Sénateur.
- B. BENOIT, Ecr., M.P.
- JOHN CHAWFORD, Ecr., C.R., M.P., et Président de la Banque Royale Canadienne.
- JOHN TURNER, Ecr., (de Sessions, Turner & Co.) Toronto.
- ALEX. MANNING, Ecr., Toronto.

SUCCESSALE: 25 RUE ST. JACQUES, MONTREAL.

Cette compagnie borne ses affaires à l'assurance des bâtiments de ferme et des résidences détachées et de leur contenu. elle peut émettre des polices de cette description à environ la moitié du taux ordinairement chargé par les compagnies qui assurent toutes sortes d'édifices.

CANADA LIFE ASSURANCE COMPANY.

CETTE INSTITUTION établie depuis 1847 est depuis long temps placée hors des dangers des premières années d'une Compagnie d'Assurances.

SON AMPLÉ CAPITAL, SES FONDS, et l'administration qui est confiée à des personnes d'une expérience consommée offrent des GARANTIES INCONTESTABLES aux assureurs.

Ces traits caractéristiques et la MODICITÉ DE SES TAUX

font de cette institution qu'elle n'est surpassée en avantages par aucune autre. On peut obtenir en s'adressant soit aux agences, soit aux bureaux de la Compagnie, des copies détaillées du dernier rapport, les tables des taux des différents systèmes d'assurances.

BUREAUX à MONTRÉAL: 196 Rue St. Jacques.

R. POUNALL, Agent Général.

BUREAUX à HALIFAX: 25 Prince Street, J. W. MARLIG, Agent Général.

UNION COMMERCIALE COMPAGNIE D'ASSURANCE DE LONDRES, ANGLETERRE.—

Capital, 24 Millions Stg.—Deposé en Canada, \$150,000.—FEU.—On accorde des polices d'assurance sur grain et produits de la ferme, magasins d'entrepôts, demeures, magasins et Usines et leurs contenus.

VIE.—Garantie parfaite et taux raisonnables. Marque caractéristique—Economie dans l'administration et bonus libéraux. Voir exemples dans le prospectus.

MORLAND, WATSON & CIE., Agents Généraux pour le Canada.

FRED. COLK, Secrétaire. A. TELLIER, Sous-Agent.

Bureaux—385 & 387 Rue St. Paul.

Ferronnerie et Quincaille.

C. H. LETOURNEUX,

IMPORTATEUR de FERRONNERIE, QUINCAILLERIE, COUTELLERIE, &c., &c., 261 à 265 Rue St. Paul, (coin de la rue Vaudeuil), MONTREAL.

MAGASIN CANADIEN DE FERRONNERIES

H. BELIVEAU, Importateur de FERRONNERIES et Fabricant de FERBLANTERIES, ENSEIGNE de L'ÉGOÛINE et du CADENAS, Nos. 193 et 195 Rue St. Paul, MONTREAL. Assortiment complet d'Huiles, Térébentine, Peintures de toutes sortes, Vitres de toutes grandeurs, Vernis, etc.—Aussi: POÈLES DOUBLES à un ou deux fourneaux, POÈLES DE CUISINE à charbon et à bois, de fantaisie et autres.

SANCER & FRÈRE,

IMPORTATEURS DE FERRONNERIES et QUINCAILLERIE,

Nos. 223 et 225 coin des Rues St. Paul et St. Gabriel Assortiment complet de FERRONNERIES, ainsi que VITRES de toutes grandeurs, PEINTURES de toutes couleurs, MASTIQUE, HUILE, Térébentine, Vernis à Meubles, Vernis à Voiture, POÈLES de Cuisine, POÈLES DOUBLES, FER en barre, CHARBON, etc., etc.

ADOLPHE GERMAIN,

AVOCAT, SOREL, District de Richelieu.

M. GERMAIN se charge de toutes collections et d'affaires légales dans le district de Richelieu.

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE DE 1869.

CANADA Province de Québec, DISTRICT DE MONTRÉAL.

DANS LA COUR SUPERIEURE.

Dans l'affaire de ADOLPHE DESÈVE, Failli.

Le VINGT-SEPT Février prochain, le Failli demandera par les Procureurs soussignés, la dite Cour sa décharge en vertu du dit Acte. Montréal, 11 janvier 1872.

DOUTRE, DOUTRE & DOUTRE. Procureurs du Failli